

LA GUEULE OUVERTE

Suisse 2,50FS / Belgique 42FB

L'an I du Nicaragua

Le Partito Radicale s'explique

Le congrès des Amis de la Terre

ATTENTION!
NOUVEAU PRIX:
6 FRANCS!!

N° 287 / 14 Novembre 1979 / France 6 FF /



DEVONS-NOUS CREER UN PARTI POLITIQUE ?

LA GUEULE OUVERTE

SARL Editions Patatras au capital de
2 100 F.

Administration : Bourg de Saint Laurent
en Brionnais, 71 800 La Clayette.
Tél. : (85) 28 17 21.
Télex : ECOPOLE 801 630 F.

Abonnements. Un an : 200 à 300F. Six
mois : 100 à 150F. Trois mois : 50 à 70F.

Bulletin d'abonnement P. 21



A QUEL AGE FAUT-IL TUER LENINE?

ISSU DE MAI 68, EN RÉACTION contre tous les dogmatismes, toutes les visées léninistes sur la prise du pouvoir central, l'écologie est la seule force de contestation radicale aujourd'hui dans les pays développés. Les divers gauchismes s'asphyxient dans les poubelles de l'histoire, le communisme traditionnel n'est plus qu'un poujadisme ouvrier rosâtre et le socialisme est une affaire de notables et de technocrates en manque de pouvoir. La jeunesse le sait bien, qui voit dans l'écologie et le féminisme la seule alternative à la politique politicienne, aussi bien en France (mouvement anti-nucléaire), qu'en Italie (Partito Radicale) ou en Allemagne.

Mais, mais...

Décentralisé, respectueux des ethnies politiques, des mouvements sociaux, des différences culturelles, le mouvement s'est toujours heurté à la difficulté de sa représentation politique «spectaculaire». Ce furent les diverses campagnes électorales où seule une partie de la «nébuleuse verte» fut

représentée dans les isolements, jusqu'aux tentatives modernes de récupération qui viennent, tous azimuts, aussi bien des radicaux de gauche que des giscardiens.

Alors ? Un «parti vert», oui ou non ? Et d'abord faut-il l'appeler «parti» ?

Récemment dans Le Monde, Philippe Lebreton, animateur de ce qui fut Ecologie 78, affirmait que l'on ne pourrait pas fuir éternellement le débat. Le congrès du Réseau des Amis de la Terre (voir en pages intérieures) s'est posé lui aussi la question du candidat aux Présidentielles.

Première (en date) des publications écologiques, la Gueule Ouverte qui n'appartient qu'à ses lecteurs et n'a aucune position de principe arrêtée sur le sujet, ouvre aujourd'hui ce dossier. C'est toujours la vieille question centrale de l'équilibre vital entre la spontanéité et l'organisation : à quel moment la structure bouffe-t-elle la vie ? A quel âge faut-il «tuer» Lénine ?

A.

L'ANTAGONISME RADICAL

Interview de G. Rippa, Secrétaire Général du Partito Radicale

RÉUNIS EN CONGRÈS À GÈNES DU 31 OCTOBRE AU 4 novembre, les radicaux italiens ont pour une fois failli à la radiation qui les a rendu si populaires sur la scène politique alternative européenne. En décidant de ne pas se transférer en France pour protester contre l'incarcération de leur secrétaire général (insoumis français de son état), ils ont sans doute eu l'occasion de se faire remarquer par une presse et une classe politique malades de leurs scandales et de mettre en avant, par des méthodes qui leur ressemblent, les objectifs de l'antimilitarisme européen. Ce n'est d'ailleurs pas de gaieté de cœur qu'ils ont renoncé à ce projet : leurs problèmes internes étaient visiblement trop pressants pour que les solutions à leur apporter soient remises à plus tard.

C'est dans un climat d'au-delà plus échauffé que le groupe parlementaire, Marco Pannella en tête, conclut ce premier épisode en annonçant de manière bien peu diplomatique son départ pour Paris afin de tenter de rencontrer Jean Fabre que se sont engagées des discussions difficiles sur l'utilisation du financement public. Le risque que représente une utilisation trop conventionnelle de celui-ci (pour les interventions légales, au premier titre desquelles les campagnes électorales) est en effet énorme. Il s'agit ni plus ni moins que de la perte de l'identité que le Partito Radicale a su conserver jusqu'à présent et qui constitue son originalité : être animé au plus profond de ses engagements par un esprit de lutte contre tout ce qui, dans ce monde, est injuste. Un tel glissement vers une finalisation plus classique des structures du Partito n'a été évité que de justesse, par un vote d'une intensité affective que je n'avais jamais ressentie à un tel point dans une quelconque réunion politique. Mais il est vrai qu'il s'agit là d'un enjeu dont nous ne pouvons pas, en France, être pleinement conscients, incapables que nous avons été d'émerger dans le champ institutionnel et donc d'en affronter les pièges. La possibilité de pollution du Partito par le financement public est le revers d'une médaille que nous n'avons pas encore gagnée.

Giuseppe Rippa, nouveau secrétaire général, est beaucoup plus optimiste sur les résultats de ce congrès. Il s'en explique longuement dans l'enquête que nous publions ici. Il nous brosse aussi un tableau de la gauche italienne qui a valeur d'analyse pour la gauche européenne ou européenne. Et si celle-ci peut sembler ressortir du « déjà-dit » pour certains de nos politologues les plus persévérants, il ne faut pas oublier que pour les radicaux italiens les mots et l'analyse ne viennent jamais qu'après une intervention concrète pour en saisir la signification politique. Une démarche qu'il faudra bien un jour faire nôtre si nous ne voulons pas être seulement les témoins de l'agonie d'un monde que nous aurons déserté. L'antagonisme radical ne peut se nourrir que de l'intervention sociale.

Marc Thivolle.

Quel a été le moment le plus important de ce 22^e Congrès du Partito Radicale ?

Le fait essentiel que nous pouvons constater à l'issue de ce congrès est la profonde unité politique des radicaux italiens qui s'est traduite par le vote (à la quasi-unanimité) de la partie de la motion finale concernant l'action référendaire qui doit être menée l'année prochaine. Cet axe devra être le projet de toutes les forces de l'opposition politique et sociale qui doivent combattre pied à pied la volonté de restauration institutionnelle et économique qui s'impose de plus en plus en Italie avec la complicité de la « gauche historique ». Les victoires que le Partito Radicale et le mouvement pour les droits civils ont obtenues au cours de ces dernières années, l'existence même d'un groupe de parlementaires renforcé au sein des institutions italiennes et européennes risquent d'être vouées à l'oubli et à l'inefficacité si une mobilisation extraordinaire ne se constitue pas autour du projet référendaire. Celui-ci doit devenir le terrain de confrontation de luttes autour de thèmes

bien précis (nucléaire, ordre public, milieu naturel, démantèlement de la police, délits d'opinion) : Seule cette confrontation pourra déterminer une plate-forme politique alternative qui puisse permettre un réel changement.

Quel rôle jouent les anti-militaristes dans ce processus de définition d'une politique alternative ?

La désobéissance civile, la contestation non-violente, l'insoumission peuvent devenir, grâce à l'action militante de Jean Fabre, des axes fondamentaux pour l'unification de tous ceux qui, en Europe, défendent les droits de liberté et de conscience. C'est ce qu'affirme la motion finale, approuvée par une majorité de trois-quarts. Pour relancer la lutte anti-militariste (en profitant du procès de Jean Fabre qui doit se dérouler à Paris le 27 novembre), le congrès du Partito Radicale a décidé d'un mois de mobilisation qui prévoit notamment en Italie des manifestations contre le projet d'installation de missiles « Pershing » par l'OTAN. Nous

avons également décidé l'organisation, les 24 et 25 novembre à Paris (dans la salle Médicis du Sénat grâce à l'intervention du MRG) d'un colloque politique et juridique contre les tribunaux militaires.

L'action politique des radicaux italiens, la lutte pour les droits civils est-elle suffisante quand l'on considère l'ampleur de la crise économique et politique italienne ?

Notre intervention pour la défense des droits civils ne constitue pas un projet qui soit parallèle à une action dans le champ économique, mais représente une des conditions de base à la possibilité d'une autre gestion de l'économie. La politique des droits civils est la conquête, et surtout la reconquête active, des droits qui ont été enlevés à l'ensemble des Italiens par l'Etat « social » et le gouvernement de la « socialisation ». Les travailleurs ne bénéficient pas du statut de citoyen.

De plus, cette revendication pour les droits civils se heurte de front au projet de restauration institutionnelle et économique dont je parlais tout à l'heure. Ce n'est pas un hasard si notre action est considérée comme dangereuse pour les tenants d'une vision du monde qui ne peut être « harmonieuse » que par l'usage de la force. Populisme catholique, marxisme orthodoxe ou critique, fascisme préconisé par Bottai (ministre de Mussolini) : ces idéologies ont toutes une même matrice culturelle et psychologique, à savoir le dépassement du libéralisme bourgeois au nom de la suprématie du « politique » qui produit en son sein (et par des médiations dont elle est seule garante) ses propres réglementations, comportements et normes (ces dernières ne pouvant être qu'absolues).

La problématique radicale est différente des ces formes d'interventions politiques et de planification du futur. Elle est constituée en premier lieu par des « contenus » plutôt que par formules, « contenus » que l'on peut résumer en une élaboration de l'alternative souhaitée aux aspects négatifs de la vie sociale, mais aussi à une façon de « faire » de la politique, d'envisager les rapports politique-société.



REFERENDUM
E NONVIOLENZA

Internationale,
socialiste,
umaniste, libertarie,
nel Paese,
nelle Regioni,
in Europa

partito
radicale

Vous prétendez faire partie de la gauche. Vous êtes pourtant les critiques les plus sévères des positions et des stratégies de celle que vous définissez comme la « gauche historique ». N'y a-t-il pas là une contradiction ?

La crise de la gauche vit aujourd'hui l'un de ses moments les plus intenses. En étant complice d'une politique qui a contribué à l'implantation d'un régime qui reste un mélange de répression et d'arbitraire, elle porte la responsabilité de l'impossibilité de constituer la stratégie de défense des libertés en véritable politique de rénovation sociale. Les stratégies, vieilles de trente ans, des partis socialistes et communistes italiens visant au rapprochement avec la Démocratie

Chrétienne se sont révélées perdantes et ont contribué à la désagrégation de la gauche, au refus de l'espoir populaire et à l'éloignement des intellectuels d'une politique devenue le cimetière des formules creuses.

La crise que traverse la gauche n'est pas seulement conjoncturelle, économique et politique. C'est toute l'architecture traditionnelle de la pensée et de l'action de gauche qui est en train de s'écrouler. Un exemple, un seul : la conception du parti dans sa vision centralisatrice et dominatrice. Cette vision de l'organisation est entrée dans une phase de décrépitude, sans retour possible car elle n'est plus capable de soutenir une hypothèse réelle de gouvernement à la hauteur des rapports de production actuels. La complexité des organisations sociales exige l'articulation et la diffusion des processus de contrôle et de gestion comme condition même de l'efficacité du fonctionnement du système sociopolitique. Il est donc nécessaire que la gauche fasse sien les valeurs de changement social pour faire faire au projet, constamment proposé, de la simplification autoritaire. La gauche doit apprendre à vivre en dehors de ce qui a été et reste l'espace commun au léninisme et à la social-démocratie : l'appel à l'Etat protecteur. Elle doit redonner la priorité à l'action des forces sociales, qu'il s'agisse de revendications ponctuelles ou de batailles plus générales. Elle ne doit plus subordonner toutes ces actions à une pensée qui considère l'Etat comme bienfaiteur et tout puissant.

Quels sont, selon toi, les problèmes cruciaux sur lesquels une confrontation fructueuse est possible et qui peuvent contraindre la « gauche historique » à trouver une issue à l'impasse dans laquelle elle se trouve aujourd'hui ?

Je n'insisterai que sur trois points : l'internationalisme, la militarisation de la société, les problèmes énergétiques.

Avec sa grève de la faim contre l'extermination par la famine de millions de personnes, Marco Pannella nous montre le véritable terrain sur lequel il faut se confronter : celui de l'unité substantielle du monde contemporain, de l'interdépendance étroite entre toutes ses parties, de la responsabilité planétaire que nous devons assumer, de l'erreur de ceux qui croient encore que l'on peut encore se renfermer à l'intérieur de frontières qui se révèlent inaptes à affronter en termes réels les vrais problèmes qui se posent à nous. Le premier de ceux-ci est la possibilité d'un dialogue Nord-Sud qu'une gauche, plus soucieuse d'analyses brillantes que d'actions, n'a guère contribué à créer jusqu'à maintenant. C'est sur ce terrain que se joueront, dans un avenir proche, les confrontations qui détermineront un monde de paix ou un monde de guerre. Notre perspective internationaliste est donc concrète et non sentimentale.

Deuxième problème d'importance : celui des équilibres politico-militaires internationaux et des effets sur notre lutte qu'implique tel ou tel choix de politique militaire. La réponse que la gauche apportera à ce défi indiquera de façon décisive si celle-ci peut renouer avec les idéaux d'internationalisme et de paix qui étaient les siens au début de ce siècle.

Troisième défi : la politique énergétique. C'est seulement à l'intérieur d'un projet visant à établir une autre qualité de la vie que des réponses adéquates pourront être apportées à cette question. Il est impensable que les plaidoiries centralisatrices et autoritaires puissent répondre positivement aux graves échéances qui se présentent devant nous.

Propos recueillis par Marc Thivolle

ELEPHANTS ROSES AU TRIBUNAL MILITAIRE



«GERMAINE ! CE FOUTU CAFÉ EST brûlant. Faites attention bon Dieu, vous savez parfaitement que je ne supporte pas le café trop chaud.»

Depuis qu'il s'était levé, Monsieur le Président Dutrac était de mauvais poil. Il avait la désagréable sensation que le Parquet lui avait glissé une peau de banane sous ses bottines (toujours impeccablement cirées) et que chacun attendait le moment où il s'étalerait pour se réjouir du spectacle. Hier après midi, alors qu'il sortait du Palais de Justice, il avait d'ailleurs constaté que certains avocats souriaient sur son passage. Mauvais signe. Pourtant, et sa carrière était là toute entière pour en témoigner, Monsieur le Président Dutrac n'avait rien à se reprocher. Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, décoré du Mérite Agricole pour les intéressantes recherches qu'il avait menées sur les topinambours durant la guerre, bon père, bon mari, catholique fervent, il avait toujours été de ces magistrats disciplinés qui ne prennent aucun de ces risques inutiles qui font capoter les carrières. Il s'était, de plus, soigneusement tenu à l'écart des têtes brûlées du Syndicat de la Magistrature.

Condamnant toujours («par principe») au maximum de la peine, le Président

Dutrac avait ouvertement approuvé l'extradition de Maître Croissant, cet avocat terroriste, et cela lui avait valu un coup de fil chaleureux du Ministre de la Justice. Quelques mois plus tard, il était nommé Président du Tribunal Permanent des Forces Armées de Paris. C'était pour lui un pas important mais logique dans une carrière exemplaire, riche de l'absence du moindre événement marquant.

Au début, tout alla bien. Vêtu de sa robe rouge sang (comme les magistrats siégeant en cours d'Assises), le Président Dutrac avait fière allure au milieu des juges militaires aux gants blancs immaculés. L'absence de défenseurs teigneux (les avocats étaient le plus souvent des petits jeunes désignés d'office dont le seul système de défense consistait à faire passer leurs clients pour dérangés) lui donnait le temps de goûter avec délice les menues joies que procure le folklore délicatement désuet qui entoure tout ce qui touche de près ou de loin à la Justice Militaire.

Qui pourrait rester insensible, songeait-il souvent, au spectacle de cette garde d'honneur présentant les armes à chaque reprise d'audience ? Quel magistrat honnête avec

DURANT QUATRE JOURS, L'AMBASSADE de Belgique à Paris a été le théâtre d'une animation quelque peu particulière. Quelques dizaines d'insoumis de la coordination OP20 occupaient en effet les locaux pour obtenir du gouvernement belge le droit d'asile pour motifs politiques. Tous se sont retrouvés insoumis après le refus de la

commission juridictionnelle de leur accorder le statut d'objecteur de conscience. Motif : le caractère stéréotypé de leur lettre établit sur un modèle qui depuis 1971 a permis à de nombreux français d'obtenir un statut refusé à d'autres. C'est pour dénoncer le caractère arbitraire d'une telle mesure qu'une telle démarche avait été programmée. Après quelques petites réunions et beaucoup de coups de téléphone, le gouvernement belge signifie son refus et fait évacuer l'ambassade par les flics français en se portant garant de leur non arrestation immédiate.

Promesse tenue puisque nous retrouvons les mêmes, plus quelques personnalités du

monde artistique chez Yves Boisset pour une opération publique «transgression 128» (l'article L128 du Code de Service Militaire punit d'une peine de prison de 1 à 3 ans et d'une amende pouvant aller jusqu'à 100 000F toute personne hébergeant ou employant un insoumis recherché par la gendarmerie).

Une manière comme une autre de se solidariser concrètement, et jusque dans les risques encourus, pour des insoumis que seul l'arbitraire d'une loi qui n'est plus appliquée institue comme tels.

Interventions ponctuelles, celles-ci ont le mérite (outre un caractère spectaculaire seul capable d'éveiller l'attention des médias) de se focaliser sur un point très précis du fonctionnement de l'institution militaire et de permettre la mobilisation de couches plus larges que celles que touche l'anti-militarisme traditionnel. Un combat particulier vieux déjà de huit ans qui ne peut qu'aboutir un jour.

Marc Thivolle

A Monsieur le Président de la République
A Monsieur le Ministre de la Défense
A messieurs les membres de la Commission Juridictionnelle.

Etant profondément attaché aux droits de l'Homme,

Constatant que le droit à l'objection de conscience est actuellement remis en cause par le refus systématique et injuste de toutes les demandes de statut formulées en termes identiques ont déjà été acceptées,

Ne pouvant tolérer que les objecteurs refusés risquent une peine de deux ans de prison sanctionnant un délit d'opinion

Je m'engage à apporter mon soutien effectif aux objecteurs actuellement refusés arbitrairement tant que le statut d'objecteur de conscience ne leur aura pas été accordé.

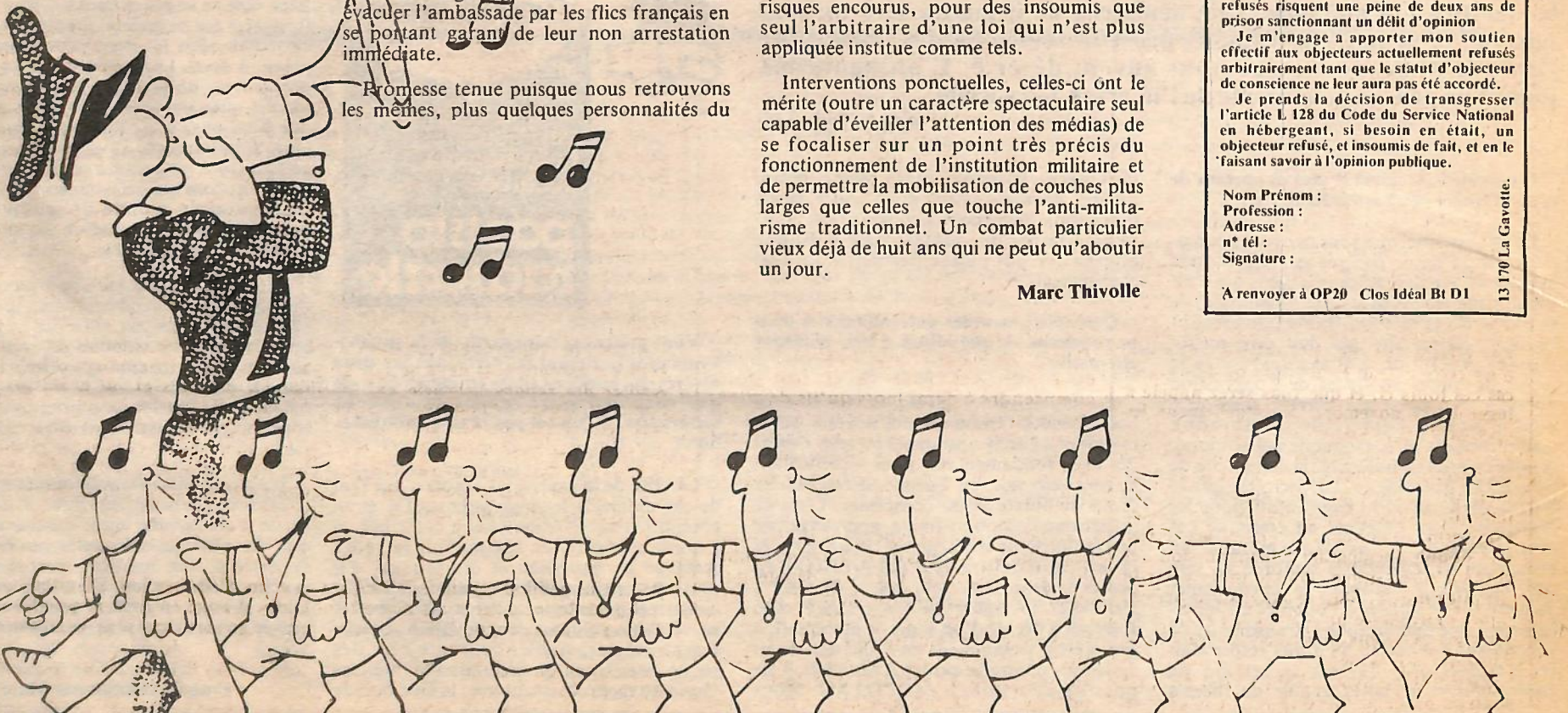
Je prends la décision de transgresser l'article L. 128 du Code du Service National en hébergeant, si besoin en était, un objecteur refusé, et insoumis de fait, et en le faisant savoir à l'opinion publique.

Nom Prénom :
Profession :
Adresse :
n° tél :
Signature :

A renvoyer à OP20 Clos Idéal Bt D1

13 170 La Gavotte.

Les Belges avec nous



P. ANIL



lui même oserait se plaindre de l'absence d'une procédure d'appel qui vous met toujours à la merci d'un désaveu ? Qui ne se réjouirait intérieurement de n'avoir pas à motiver ses jugements ? Ah, ça oui, décidément la Justice Militaire offrait bien des avantages !

Certes il arrivait parfois que l'un de ces jeunes officiers zélés qui prennent trop les choses à cœur, se mette à avoir des « états d'âme » intempestifs. Le Président savait alors, en homme qui connaît son monde, trouver la phrase qui vous astique une mauvaise conscience et lui donne l'absolution. S'adressant à un lieutenant trop scrupuleux qui lui faisait part de ses hésitations, le Président Dutrac (après un rappel sur la discipline qui est la force principale des Armées), avait eu cette phrase sublime : « L'intime conviction, mon lieutenant, on ne vous demande que votre intime conviction. Ayez l'intime conviction que ceux que vous jugez vous prennent pour un imbécile. Vous verrez ça aide. »

Ce qu'appréciait finalement le plus le Président Dutrac depuis qu'il siégeait au TPF, c'était l'absence de risques. Avec les militaires, rien n'était laissé au hasard d'un jugement malheureux et le Ministère des Armées avait été jusqu'à prendre la précaution, dans une circulaire officielle, de « suggérer » les peines à infliger aux insoumis : deux ans de prison ferme. « Si on ne leur colle pas le double de la durée du service, beaucoup de jeunes préféreront passer une année derrière les barreaux plutôt que de porter l'uniforme » avait expliqué au président Dutrac le Général Commandant la Première Région Militaire.

Cette prise de pouvoir évidente de l'exécutif sur le judiciaire, cette atteinte au principe démocratique fondamental de la séparation des pouvoirs n'avait pas choqué outre mesure le magistrat. Elle l'avait même plutôt rassuré. Désormais, si l'occasion de juger un insoumis lui était offerte, il saurait le tarif qu'on lui demandait d'appliquer.

Le malheur avait hélas voulu qu'un grain de sable de taille se glisse dans ces engrenages parfaitement huilés. Le Commissaire du Gouvernement l'en avait averti deux semaines plus tôt : « Vous allez avoir une affaire difficile, très difficile. Il s'agit d'un certain Jean Fabre dont on fait grand cas ces jours-ci, et que vous serez appelé à juger le 27 novembre. Habituellement les pacifistes bêtards dans son genre ne posent pas de problème majeur. Sitôt arrêtés, les gendarmes leur font faire, à notre demande, un petit détour par la caserne. Là ces imbéciles refusent bien entendu de porter l'uniforme ce qui nous permet de leur coller une double inculpation : insoumission et refus d'obéissance. Douze mois pour le premier motif, c'est le maximum prévu, douze autres mois pour le second et nous en arrivons aux deux années réclamées par le Ministère des Armées.

Le problème avec ce Fabre, c'est qu'il est soutenu par je ne sais plus quel parti italien

extrémiste dont on m'a laissé entendre en haut lieu qu'il a l'oreille des médias. Il nous va donc falloir être prudents et montrer notre justice sous un jour qui ne lui est peut-être pas habituel. Fabre n'a d'ailleurs pas été mis en situation de devoir refuser l'uniforme. Il n'est poursuivi que pour insoumission. »

Le Président Dutrac avait été étonné par ces propos inhabituels, mais il s'était dit qu'après tout ces messieurs savaient mieux que lui ce qu'ils avaient à faire.

Cette conviction s'était quelque peu émoussée à la suite d'une conversation avec l'un des juges d'instruction militaires du TPF. Ce dernier lui avait en effet laissé entendre que l'affaire Fabre était à l'origine d'un conflit entre le Ministère de la Justice et celui des Armées. Pour le premier, cette histoire risquait à nouveau de secouer le monde politique traumatisé par de récents scandales et le Garde des Sceaux ne tenait absolument pas à monter une nouvelle fois en première ligne pour défendre la cause douteuse des juridictions d'exception. Après tout le Président de la République ne lui avait-il pas dit en privé : « Peyrefitte, faites vous oublier quelques temps ? »

A l'inverse, l'Etat Major insistait pour que l'on fasse un exemple. « La justice militaire française n'a pas à se plier aux diktats de l'étranger » déclarait-on rue Saint Dominique. « Fabre se fout de nous depuis des années, c'est un dangereux agitateur international qu'il faut mettre à l'ombre. Qu'on lui colle ses deux ans comme aux autres et qu'on en parle plus. »

Coïncé entre deux positions radicalement contradictoires, Monsieur le Président Dutrac ne savait à quels saints se vouer. Fallait-il satisfaire les militaires au risque de déclencher une campagne de protestation que ne manqueraient pas de lui reprocher le Garde des Sceaux ? Fallait-il au contraire se montrer indulgent mais se mettre inévitablement à dos certains officiers supérieurs ? Dans le premier cas, sa carrière risquait de marquer le pas ; dans le second, il pouvait tirer une croix sur la cravate de Grand Officier de la Légion d'Honneur à laquelle il aspirait depuis déjà plusieurs années.

Après avoir étudié le dossier de près, Monsieur le Président en était finalement arrivé à la conclusion que l'origine de ses malheurs résidait dans le fait que Fabre était soutenu par le Parti Radical Italien. Il fallait donc voir ces gens là et leur faire comprendre à demi mots qu'ils devaient mettre un peu d'eau dans leur vin. Ce petit parti ayant des députés au Parlement Européen, il décida donc de rencontrer l'un d'entre eux et rendez-vous fut pris pour la veille du procès.

Hélas cette entrevue dont il attendait beaucoup n'avait pas du tout tourné comme il l'aurait souhaité. Certes le député qu'il avait rencontré était un homme des plus courtois, d'une grande culture et d'une finesse d'esprit remarquable. Mais il s'était montré d'une intransigeance absolue. « Monsieur le Président, une nation qui enferme ses meilleurs éléments ne mérite pas



le qualificatif de démocratie. Il est inadmissible que Monsieur Fabre soit incarcéré pour un délit d'opinion et nous sommes persuadés que vous vous rangerez à cet avis au moment de rendre votre verdict. Là dessus le député avait pris congé non sans lui avoir auparavant offert une magnifique boîte de cigares. « Je vous les recommande tout particulièrement, avait-il déclaré l'air narquois, c'est ce qu'on fait de mieux pour résoudre les petits problèmes de conscience qui vous empoisonnent l'existence ! »

Cette ironie à peine dissimulée avait eu le don de rendre Monsieur le Président de fort méchante humeur et la nuit qu'il venait de passer n'avait pas mis fin à cet état de chose. Le procès allait débiter dans une heure et il ne savait toujours pas quelle était la meilleure attitude à adopter.

Son café terminé il éprouva le besoin de se calmer les nerfs et décida pour cela de se rendre au Tribunal à pied. Dehors le froid vif le surprit et il glissa promptement ses mains dans les poches de son manteau. Le contact de la boîte métallique lui rappela qu'il n'avait pas encore goûté à ces fameux cigares que lui avait offert le député italien.

Il en choisit un, l'alluma et tira deux grosses bouffées coup sur coup. Il ressentit un léger picotement et eut tout à coup la sensation que sa tête devenait plus légère. Jamais marcher ne lui avait semblé si facile. Il tenta par réflexe, de retrouver cette allure martiale dont il était si fier, mais ses efforts restèrent vains.

Le cigare sur lequel il continuait de tirer à grandes et profondes bouffées avait tout juste l'air un peu plus fort qu'un autre, un peu plus acre. Un cigare cubain sans doute.

Arrivé en vue du TPF, le Président Dutrac tenta à nouveau de reprendre son air rigide et sérieux, mais cet effort même déclencha en lui une formidable envie de rigoler.

Quand la Cour fit son entrée devant une salle archi comble, le député Marco Romana sut que Jean Fabre allait bénéficier de très larges circonstances atténuantes...

Jean-Louis Soulié

A L'INITIATIVE DES GROUPES PARLEMENTAIRES RADICAUX ITALIENS et français se tiendra, le 25 novembre, dans l'une des salles du Sénat (dans la mesure des possibilités) un colloque politique et juridique sur le thème des tribunaux militaires. Rassemblant intellectuels et leaders politiques ou syndicaux, celui-ci devrait être l'occasion pour ceux qui dans ces deux pays se définissent comme de gauche de prendre pour la première fois officiellement position contre des tribunaux que le mur du silence a jusqu'à présent relativement bien protégés des rigueurs de la critique. S'inscrivant dans le cadre du procès intenté par l'armée contre Jean Fabre (et qui se déroulera le 27 novembre à Paris) cette initiative ne restera que ponctuelle et formelle si nous, individus et groupes qui se définissent comme militants de l'antimilitarisme libertaire, ne savons pas saisir l'occasion qui nous est ainsi offerte sur un plateau de nous remobiliser sur le terrain contre une justice militaire que nous dénonçons et combattons pour l'instant en ordre dispersé. C'est à dire sans possibilité réelle de gagner.

Cette occasion est d'autant plus importante à saisir que pour une fois la publicité autour du cas précis de Jean n'est pas à faire, ou n'a pas à être notre propos, et que nos énergies peuvent intégralement s'investir dans une mobilisation qui soit d'emblée plus large et plus offensive. Il serait grave que notre isolement et nos réticences quant aux actions déjà entreprises nous contraignent encore une fois à l'inaction ou à la série de petits coups locaux et sans portée décisive.

Si nous ne redescendons pas dans la rue pour dénoncer le scandale que représente cette justice d'exception, si nous ne faisons pas preuve de suffisamment d'imagination pour réaliser des actions-spectacle qui sensibilisent, directement ou à travers les médias, l'opinion, si nous ne montrons pas, face à l'appareil militaire, notre résolution à en finir avec cette institution de l'arbitraire pur, rien ne servira alors de critiquer la « mollesse » des initiatives institutionnelles. Car celle-ci ne pourront se radicaliser et avec elles leurs auteurs (on doit toujours rêver) que si elles ne constituent que l'un des maillons d'une campagne plus vaste dont nous ne voulons pas déléguer notre combat, prenons le concrètement en main !

Marc Thivolle

PS1 : Une pétition contre les TPF est en cours d'élaboration. En attendant, pour vous rafraîchir la mémoire vous pouvez toujours, si vous en avez la possibilité, retourner assister à une séance de TPF. Vous ne pourrez en sortir que plus déterminés.

PS2 : Mon adresse : M. Thivolle c/o Comité Jean Fabre (ATC), 46 rue de Vaugirard 75006 Paris.



L'HISTOIRE DE SUPER PHENIX

MALVILLE 77 : UN MANIFESTANT EST abattu par la police. Pour dernier volet de cette histoire des Rapides-Sodium, la technocratie lance sur l'orbite des années 80 l'Economie du Plutonium.

2 - 4 L'ÉLARGISSEMENT DE LA BASE NATIONALE : LES RECHERCHES D'ALLIANCES INTERNATIONALES

Après l'échec du programme Euratom dans le domaine des Rapides et l'échec de la discussion entre le CEA et l'UKAEA britannique entre 1972 et 1974, le CEA se retourna fin 1974 vers le centre de Karlsruhe et la filiale de KWU, Interatom. Une déclaration commune sur la collaboration des deux pays dans le domaine des technologies nucléaires fut signée en février 1976. Par la suite, un premier accord-cadre sur les Rapides fut signé à Bonn le 18 mai 1976, et précisé par accord définitif en juillet 1977 qui établissait les bases du montage scientifique et industriel commun. L'avance technique du CEA de cinq à sept ans sur les équipes allemandes(9) permit la conclusion d'un accord très favorable à la France :

- équilibrage des efforts de R et D dans les deux pays ;
- constitution d'une société de système, la SERENA (Société Européenne pour la Promotion des Rapides - France : 65%, Allemagne : 35%) qui détient la licence des réacteurs Rapides dans les deux pays ;
- accord de coopération entre Novatome et son équivalent Interatom (IO) visant à la création d'une société commune à dominante française.

Un programme franco-allemand CEA/GfK dans le domaine de la sûreté des Rapides a été défini, programme portant sur les conséquences d'accidents de réactivité d'un Rapides-Sodium - programme Cabri qui a demandé l'installation du réacteur expérimental Cabri à Cadarache financé par le CEA et GfK (200 millions de francs).

Des liens de collaboration ont été tissés plus facilement avec l'Italie à partir des pourparlers engagés en 1970-71.

1973 : accord de cession de licence entre le CEA et NIRA - regroupant Agip Nucleare et Ansaldo-Fiat, équivalent du GNR ;

juin 1974 : accord portant sur le transfert de connaissances à la NIRA qui sera associée à l'offre de Super Phénix proposée par la CIRNA ;

juin 1974 : accord de coopération CEA-CNEN - équivalent italien du CEA - pour l'aide à la conception et à la réalisation du

réacteur italien expérimental PEC (130 MWth). Par ailleurs, l'industrie italienne est étroitement associée à la construction de Super-Phénix.

D'autre part, le groupe promoteur du programme français établit aussi des contacts dans d'autres directions pour que la licence française puisse être achetée et exploitée par les différents pays à technologie avancée. Au niveau scientifique, accords d'aide à la conception de réacteurs d'essai avec le Japon ou l'Inde signés en 68 et 69 ou au niveau techno-industriel, accord RFA-France-Japon. Au niveau américain, tout se fait prudemment : accord ERDA-CEA sur la physique et la sûreté des Rapides en janvier 77, en prouvant la conformité des Rapides français aux normes de sécurité américaines - contrat Bechtel-Tecnicatome de 1976 -, et en établissant des contacts avec les industriels Atomic International et Combustion Engineering, qui ont déjà travaillé sur la technologie des Rapides ou du Sodium. Pour l'heure, des accords de licence seraient prématurés d'après les responsables français, étant donné les positions officielles de l'administration Carter, mais n'exclue pas un retournement de situation lors du prochain changement d'administration. Le rêve serait la victoire de la technologie française sur la technologie américaine, victoire matérialisée par l'achat de la licence française par l'industrie américaine.

2 - 5 LE SOUTIEN DE L'ÉTAT D'INDUSTRIALISATION DES RAPIDES.

La modernisation de l'économie française marquée par le processus de concentration du capital des années 1965-72, les liens de plus en plus étroits entre le personnel politique, la Haute Administration et les grandes firmes privées sont autant de facteurs qui conditionnent la réorganisation du capitalisme français et son adaptation à la nouvelle Division Internationale du Travail. Le nucléaire, et en particulier les Rapides-Sodium - technologie à présent presque unanimement reconnue par les milieux nucléaires comme la filière de l'avenir - serait un des axes de la politique gouvernementale de «redéploiement indus-

triel» autour desquels s'articule l'intégration de groupes industriels français au capitalisme international.

Il s'agit d'abord de s'imposer dans un «créneau» technologique qui à priori semblait intéressant puisque tous les pays avancés le prospectaient en même temps (contrairement à l'avion Concorde). Mais il faut toutefois préciser que le soutien de l'Etat a reposé et repose toujours sur l'ambiguïté du discours qui se réclame de la nécessité énergétique et non pas d'objectifs industriels.

Le président de la République justifie ainsi vis-à-vis de l'opinion publique le programme Rapides par rapport aux disponibilités d'uranium et à la dépendance énergétique de la France (1), alors que le

groupe promoteur cherche beaucoup plus à accréditer l'idée que les Rapides pourront et seront compétitifs d'ici une dizaine d'années (2) par rapport aux réacteurs à eau légère. Cet argument est destiné essentiellement à convaincre le client électricien et l'Administration de poursuivre le programme de développement et de s'engager dès maintenant dans la phase de commercialisation. En effet, lorsqu'un produit nouveau ne présente pas d'avantages clairs par rapport à l'ancien, il ne peut espérer devenir compétitif avant qu'un certain nombre d'unités n'aient été produites ; et il est donc nécessaire de forcer un peu le discours pour briser le cercle vicieux.





L'ABSENCE D'UNE EXPERTISE OFFICIELLE

Au niveau décisionnel, Les Rapides-Sodium n'ont jamais véritablement quitté la sphère d'influence du groupe promoteur de la filière. L'évolution de la France vers l'économie du plutonium s'est produite sans passer par les canaux décisionnels officiels ordinairement empruntés dans le domaine électro-nucléaire ; en particulier, la Commission Consultative pour la Production d'Electricité d'Origine Nucléaire PEON n'a jamais considéré les Rapides-Sodium depuis 1973. Cette commission constituée de hauts fonctionnaires et de dirigeants du CEA, d'EDF et des groupes industriels impliqués dans le nucléaire civil, est pourtant le véritable centre du pouvoir dans ce domaine, ses recommandations étant retenues à la fois par le gouvernement (pour définir les programmes annuels d'engagement des centrales nucléaires en France) et par la Commission de l'Energie du Plan (comme base de départ de ses travaux). Le système décisionnel ainsi constitué est pourtant particulièrement fermé : tous ceux qui pourraient critiquer, retarder ou infléchir la décision sont écartés. Dans ce contexte, ceux qui, par différents canaux de légitimation, dominent le processus décisionnel, imposent leur expertise - en contrôlant soigneusement les données utilisées, en définissant les critères de choix, en restreignant le champ des alternatives considérées...

Depuis 1970, tous les acteurs étant unanimement d'accord, et les groupes de travail de la Commission étant suffisamment occupés par le programme de réacteurs à eau légère d'EDF, il semble inutile à la Commission de rappeler à chaque rapport ce qui est une évidence pour tous, à savoir l'évolution fatale du système nucléaire français vers les Rapides.

L'ABSENCE DU CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

La faiblesse du contrôle parlementaire s'explique par deux facteurs qui ne sont pas forcément indépendants :

1) L'absence d'intérêt réel porté par les différents partis politiques aux questions énergétiques et politiques jusqu'à la crise de l'automne 1973 ;

2) la limitation constitutionnelle du pouvoir du Parlement : en particulier au niveau du rôle des Commissions d'enquête et des règles de fixation des débats contrôlés par l'Exécutif.

Traditionnellement, l'Assemblée Nationale a été ainsi exclue des choix à contenu hautement technique. Aucune capacité de contre-expertise n'est réellement à sa disposition.

Les Rapides-Sodium, pour leur part, n'ont jamais donné lieu à discussion en tant que tel jusqu'en 1976, hormis en décembre 1972 lors de la discussion de la loi permettant la création de la filiale électrique à participation européenne de type NERSA, où l'on vit la majorité et l'opposition exprimer un satisfecit à la réussite technologique de la CEA.

Après la montée des luttes écologiques et la première manifestation sur le site de Super Phénix en juillet 1976, le Parti Socialiste et certains syndicats (CFDT et FO) ont commencé à émettre certaines réserves sur le projet de la centrale et sur la façon dont le programme de développement des Rapides était mené (3). Au niveau du Parlement, nombreuses initiatives socialistes sont ainsi à remarquer entre la mi-1976 et la fin 1977, tandis que le Parti Communiste s'en tenait à la critique de la création de Novatome et de la privatisation du savoir public, et M. Debré à celle de l'accord franco-allemand de mai 1976. Les réponses apportées par les Pouvoirs Publics à ces initiatives ne sont rien moins que l'expression de leur détermination à poursuivre le programme Rapides-Sodium, détermination qui s'exprime par un refus de dialoguer avec les opposants au programme nucléaire et par une répression policière efficace des manifestations sur le terrain. La mort d'un manifestant à Creys-Malville lors du second rassemblement sur le site en juillet 1977 émut l'ensemble du corps politique et poussa le Parti Socialiste, à quelques mois des élections, à radicaliser son opposition à la politique nucléaire gouvernementale en général, et au projet de Super Phénix en particulier. Mais dès le lendemain de la manifestation meurtrière, le gouvernement réaffirmait son soutien au projet non équivoque : «La poursuite des travaux est nécessaire car il en va de la vie et du confort des Français».

L'évolution du Parti Socialiste était intéressante, car, en brisant l'unanimité du corps politique, elle était susceptible d'«ouvrir» le processus décisionnel sur l'électro-nucléaire en général et sur les surgénérateurs en particulier. Mais, après les résultats des élections de mars 1978 et vu la crise actuelle du mouvement écologique

français, les pressions à l'«ouverture» décisionnelle ont faibli et les Rapides-Sodium peuvent échapper pendant de longues années encore à toute réelle procédure d'évaluation technologique et de contrôle des choix publics jusqu'au moment où le corps social tout entier sera placé brutalement face à un choix réduit à une alternative dans qu'il soit possible de s'interroger sur les conséquences sociales et politiques du développement de l'Economie du Plutonium.

Bien qu'un peu factuelle, cette analyse du processus de décision du programme Rapides depuis ses origines ne relèverait-elle pas d'un modèle technocratique dont on trouve esquissés les grandes lignes dans un récent rapport de l'Assemblée Nationale (3) : «La conduite de notre économie a peu à peu échappé au pouvoir politique. Le développement - et les avatars - de nos grands projets industriels se sont accompagnés de la montée en puissance de ce que l'on peut appeler le "complexe technico-industriel", alliance toujours plus étroite entre la technocratie d'Etat et la technocratie privée. Cette alliance s'est tout d'abord liée au sein des Commissions du Plan ; elle a ensuite été favorisée par la "banalisation" de la gestion des entreprises privées, phénomène qui a accru les rapports déjà étroits du management public et privé ; le choix du Vème plan - favoriser la constitution de grands groupes dans les principaux secteurs industriels - a accentué (l'osmose grandissante entre les établissements publics et privés, ces grands groupes étant devenus les partenaires obligés et privilégiés des projets sectoriels ; de plus en plus, des filiales communes aux groupes privés et publics ont été constituées, le passage des fonctionnaires dans le secteur public et privé est devenu chose courante, admise et même encouragée. Le haut appareil de l'administration et du secteur public, saisi par le vertige de l'expansion, a peu à peu identifié l'intérêt général au projet qu'il concevait avec les managers de grandes firmes industrielles et bancaires. Enfant de la croissance, le "complexe technico-industriel" en est venu à dominer l'Etat, monopolisant les infor-

mations - et disposant donc du pouvoir - comptant ses membres, refusant de rendre des comptes et écrasant, au nom de sa compétence affirmée, toute contestation...»

P.S

(D'après Décision publique et surgénérateurs français - communication au colloque international de Dijon, 22-24 mars 79 par Dominique Finon de l'Institut Economique et Juridique de l'Energie de Grenoble.)

(1) «Les surgénérateurs ont pour conséquence de permettre l'utilisation de tout l'uranium... Or le problème de l'approvisionnement du monde en uranium naturel va se poser très vite dès 1985-1990. Peut-on renoncer a priori à l'usage de techniques qui multiplient par 50 le potentiel énergétique dont on dispose ? Ce n'est pas une décision que l'on peut prendre sans en avoir apprécié toutes les conséquences pour la France qui a des quantités limitées d'uranium naturel et qui dépendra donc de ses approvisionnements extérieurs...»

Interview de Valéry Giscard d'Estaing - Le Monde - 7 mai 1977 - p. 2.

Il a oublié de préciser qu'avant d'atteindre vers 2040 l'autarcie en matières fissibles avec les Rapides, la France devra avoir consommé 5 à 6 fois le montant des ressources françaises actuelles. En 2000, les besoins cumulés s'uranium auront été réduits de 10% environ. Si l'avantage est bien réel, il serait toutefois judicieux de mettre en balance les Rapides avec d'autres moyens de nous dégager de la dépendance étrangère.

(2) Voir, par exemple, l'exposé des dirigeants de Novatome à Nuclé 78 (RGN - décembre 78), d'engager ici une contre-expertise sur la compétitivité des Rapides. Il faut toutefois préciser que les milieux nucléaires s'accordent à reconnaître qu'ils seront plus chers à l'investissement et que ce désavantage devra être compensé par le moindre coût du cycle du combustible. Mais rien ne permet de conclure qu'ils seront compétitifs en 1995, 2005 ou 2015..., en termes de coûts privés, tant est grande l'incertitude sur tous les paramètres. Les erreurs d'évaluation du passé n'ont hélas pas toujours servi de leçon...!

(3) Rapport pour avis au nom de la Commission de la production et des échanges sur le projet de loi de finances pour 1978 ; rapporteur : J. Schwatz.





NAUFRAGE

U NAVIRE CHARGÉ DE DÉchets nucléaires sombre au large de l'île de Wight. Bilan : 13 morts. On en attend 50 millions dans les prochaines années. C'est en fait ce à quoi on vient d'échapper. Le bateau était exceptionnellement chargé de potasse.

Mardi dernier, un cargo britannique, le Pool Fisher, quitte le port de Southampton pour rejoindre Liverpool. A son bord, un chargement de potasse, cargaison exceptionnelle pour ce professionnel des transports de déchets nucléaires.

Surpris par une violente tempête, le bateau chavira et coula. Sur les 15 membres de l'équipage, qui n'a eu que le temps de lancer un S.O.S., seuls deux marins furent repêchés par les garde-côtes à quelques miles de l'île de Wight.

Un navire qui coule. Ça arrive. Un bilan aussi lourd. C'est dur. Mais quand on imagine que le Pool Fisher fait partie des bateaux de la compagnie maritime James Fisher and Sons qui fait la navette entre les usines nucléaires du nord de l'Europe et le Centre de Winscale, on frémit, si j'ose dire.

On connaît la contestation qui entoure le transport par le Pacific Fisher et le Pacific Swan des déchets nucléaires en provenance du Japon.

Le transfert de «châteaux» de 50 tonnes d'un bateau à l'autre est impossible en pleine tempête, de l'aveu même des responsables du CEA.

L'exemple de l'Amoco Cadiz, navire en perdition qu'il fut impossible de contrôler, est pourtant récent.

Un accord de coopération vient d'être conclu entre le Département de l'Energie américain et l'UKAEA britannique : afin de réduire leur durée de vie, les déchets de haute activité d'origine américaine constitués par des capsules d'américium et de curium, seront placés dans le réacteur surgénérateur de Dounreay (Ecosse) pour y être incinérés.

Est-il vraiment besoin de se demander si un jour ou l'autre ces déchets nucléaires ne finiront pas au fond de l'eau, sonnante l'heure du naufrage de la Terre ?

P.S.

F

L'AFFAIRE AGNÈS LUTMAN EST à porter au dossier des victoires. Malgré dossier ! Comment ? Pourquoi ? Au milieu de l'espace judiciaire européen, une lutte a pu et su réussir - aboutir. L'histoire de cette lutte est tout à fait reconfortante à cet égard.

Agnès Lutman, 21 ans, étudiante, inculpée à la suite de la manifestation du 23 mars avec de nombreux autres, pour «s'être introduite dans un rassemblement licite, en vue d'y commettre par de faire commettre par les autres participants des violences, voies de fait, destructions, dégradations, d'avoir exercé des violences et voies de fait envers des agents dépositaires de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions» (délits prévus par les articles 214 alinéa 3 du Code Pénal («loi anti-casseurs») et 230).

Agnès reconnaît avoir lancé un caillou. Elle est la seule des inculpés à reconnaître les faits.

De vagues antécédents psychiatriques (à la suite de prise de stupéfiants) conduisent le tribunal à demander une expertise psychiatrique.

Agnès est laissée en liberté.

Le 9 juillet, le tribunal de flagrant délit, après une très longue lecture de l'expertise, rend le jugement suivant : **six mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve de trois ans, avec obligation d'avoir un domicile fixe, un travail fixe ou des études, et de suivre des soins psychiatriques.**

Agnès fait appel de ce jugement, jugeant scandaleuses les trois années de mise à l'épreuve notamment.

Le 31 octobre, la cour d'appel de Paris infirme le jugement du tribunal de flagrant délit ; elle est condamnée à six mois avec sursis simple ; Agnès a gagné.

QUELLE EST LA SIGNIFICATION DE TOUTE CETTE AFFAIRE ?

Tout d'abord, elle doit être replacée dans l'ensemble de la politique économique et sociale, tant au niveau français qu'international. Mac Namara lui-même, président de la Banque Mondiale, annonce que la crise économique, sociale, politique, démographique, idéologique n'est pas près de se résoudre.

En France, quelles réponses le Pouvoir avance-t-il face à cette crise ? Les Plans Barre qui organisent l'austérité pour faire face aux nécessités de la restructuration mondiale du capital ; politique risquée qui lui impose de s'assurer le consensus social ; il s'appuie, pour ce faire, sur la doctrine de sécurité, au nom de laquelle il met en place un arsenal répressif sans précédent ; citons seulement pour mémoire :

- la loi Bonnet-Stoléru contre les immigrés
- La création de l'espace judiciaire européen, la limitation, voire la disparition des droits d'asile (Croissant - Piperno - Pace)
- le vote de la loi contre l'affichage libre
- la limitation des droits de grève et de manifestation.

La manifestation du 23 mars s'inscrit dans ce contexte de difficultés internationales du capital, nécessitant la restructuration de secteurs entiers de l'économie et créant un chômage massif. 60 000 manifestants donc, criant leur «non» au chômage venant des coins les plus touchés de France. De nombreux jeunes, inquiets de leur présent ou de leur avenir, participent à ce rassemblement.



Mais cette manifestation se solde par 169 interpellations, ce qui ne s'était encore jamais vu. 32 inculpations devant le tribunal des flagrants délits, c'est l'escalade de la répression. La fragilité des accusations, les contradictions et les invraisemblances des dépositaires

des témoins policiers à charge, la hâte avec laquelle ils ont été jugés, constituent une véritable parodie de justice ; tout ceci a été rendu possible par l'existence de la loi «anti-casseurs», cette loi, votée en 70, avait même été dénoncée comme dérogation aux principes généraux du droit ; de plus, le fait qu'Agnès Lutman, comme les autres, se soit introduite dans la manifestation «en vue» d'y commettre des actes de violence, n'a absolument pas été démontré ; il semble plutôt que ce texte soit utilisé à des fins d'intimidation dans une situation économique et sociale à laquelle le pouvoir ne peut trouver de solutions. Cette loi, associée à la juridiction des flagrants délits, n'a eu pour résultat que de porter atteinte aux libertés dont le droit de manifester fait partie intégrante. D'autre part, ces inculpations, ces lourdes condamnations tendaient à renforcer l'image du casseur dans l'ensemble de la société. Les «casseurs» deviennent aussi les boucs-émissaires d'une situation sociale sans issue. Tout ceci laisse présumer une nouvelle forme de société où l'opinion publique est anesthésiée, la normalisation renforcée, l'opposition niée.

Ils sont fous, ces casseurs

La sentence du tribunal de flagrant délit va tout à fait dans ce sens : obligation pour Agnès de se «normaliser» (travail et domicile



COMME FOLLE

fixes) ; pour «aider» à cette normalisation, l'institution psychiatrique est là. En effet, il est intéressant de s'interroger sur le rôle de l'expertise psychiatrique dans cette affaire.

L'exigence du tribunal de faire procéder à une expertise psychiatrique est une pratique courante, notamment.

pour toute personne ayant de quelconques antécédents de cette nature. Elle signifie d'abord que quiconque a été une fois psychiatriqué est pour toujours suspect de désordres mentaux. Ce qui instaure une véritable carrière psychiatrique, un engrenage auquel, une fois pris, il est quasiment impossible de réchapper.

En outre, frappant de doute la santé mentale d'Agnès - et peu importe ici qu'elle soit folle ou pas - l'expertise vise à jeter un soupçon et un discrédit sur un geste politique (Dans un autre contexte, il y a quelques années, l'Administration avait tenté, mais sans succès, d'imposer une expertise psychiatrique à des enseignants qui avaient commenté en classe le «tract Carpentier»).

Quant au sérieux du rapport d'expertise, Agnès Lutman, par exemple, a dit peu de choses à l'experte ; le rapport d'expertise est donc bâti essentiellement à partir de son dossier, établi au cours d'un passage en hôpital psychiatrique - donc, sur ce que les médecins d'alors ont élucubré à son sujet.

Par ailleurs, le concept de «psychopathie», qualifiant la personnalité d'Agnès, est l'un des concepts les plus fourre-tout de la psychiatrie ; on y jette tous les marginaux. Cette notion sert à camoufler la dimension sociale des problèmes - délinquance, toxicomanie, désinsertion sociale, marginalité, etc. Certains psychiatres s'étendraient volontiers aux grévistes, pourquoi pas...

Quant à la condamnation, c'est la première fois en France qu'une telle peine est prononcée en matière politique.

IL y a des précédents dans le monde ; l'exemple est trop connu des opposants politiques en URSS

que les psychiatres du KGB transforment en «schizophrènes» et enferment dans des hôpitaux «spéciaux» (Plioutch, Grigorenko, etc.). Cf le livre de Boukovky, «Une nouvelle maladie mentale en URSS, l'opposition», aux Editions du Seuil.

Cependant, le terrain n'était pas vierge pour autant en France : - depuis la loi de 1838, qui permet au Préfet d'interner quiconque est suspect de dangerosité, ou «compromet l'ordre public ou la sécurité des personnes»



- ou la loi de 1970 sur la toxicomanie, qui permet à l'autorité judiciaire de prescrire des cures de désintoxication

- en passant par la pratique de nombreux JAP conseillant - mais conseillant seulement, si l'on ose dire - à leur «client» d'avoir recours à des soins psychiatriques - ou les condamnations à ces mêmes soins dans des affaires ou dans les peines infligées à des mineurs.

Mais, avec la condamnation d'Agnès, un saut qualitatif est franchi. L'opposition politique, et les formes sous lesquelles elle s'exprime, deviennent ici des désordres mentaux. C'est une atteinte directe aux libertés individuelles : liberté de manifester, liberté de se faire soigner ou pas. (On peut rappeler ici le principe, inscrit dans la Déclaration d'Hawaï au Congrès de l'Association Mondiale de Psychiatrie :

«La relation thérapeutique entre le patient et le psychiatre doit être fondée sur un accord mutuel» (art. 3).

C'est une grave escalade dans l'instauration du contrôle des esprits. Car, ainsi que l'écrivait Roger Gentis, «pour un psychiatre qui connaît son boulot, tout, absolument tout, peut être retenu comme manifestation pathologique. (...) On fera de plus en plus appel au psychiatre pour régler en douceur ce qu'on n'ose pas faire par les flics. Et une fois passés

devant le psychiatre, il restera toujours un doute, même auprès de leurs amis, ils demeureront suspects, ce qu'ils diront, perdra beaucoup de son poids. Et surtout leur cause deviendra suspecte ; les autres n'oseront plus guère y adhérer...»

Agnès Lutman a été jugée sur un acte politique. Mais il se trouve que, dans sa vie, elle a eu des difficultés qui ont relevé «de la psychiatrie» ; l'expertise reconnaît que ces difficultés ne sont pas directement en jeu dans l'acte lui-même. Pourtant elle a été condamnée à se faire «faire soigner». On peut considérer alors qu'on était en face d'une prescription médicale forcée, ce qui met en cause non seulement l'efficacité des soins dans de telles conditions, mais encore le droit d'être différent, le droit de résoudre librement ses difficultés psychologiques.

Que dire des casseuses ?

Enfin, le dernier axe de l'affaire d'Agnès qui explique en grande partie également la mise à l'épreuve est le fait qu'elle soit une femme, la seule femme inculpée à la suite de la manifestation du 23 mars.

En effet, nous les femmes, sommes particulièrement concernées par la politique de répression actuelle, nous sommes une cible privilégiée dans la mise en place du dispositif de gestion de la crise actuelle : campagne nataliste, retour au foyer, organisation du chômage des femmes ; donc, toute femme qui ne se conforme pas à la fonction qui lui est assignée doit être normalisée à tout prix.

Or, Agnès ne suit pas les normes assignées aux femmes : elle revendique le droit de vivre comme elle l'entend, elle était dans une manifestation, elle a lancé un caillou, elle l'a revendiqué.

De là à jeter un discrédit sur son équilibre mental, il n'y a qu'un pas ; il faut l'«aider» à (ré)intégrer les normes, par la psychiatrie. D'autant plus que l'image du casseur, c'est un homme, non une femme. Il sera donc beaucoup plus utile de tenter la psychiatisation de l'opposition politique, d'abord sur une femme, cet être «fragile» par excellence, quitte à l'étendre à d'autres hommes et femmes ultérieurement.

C'est tout cela qu'Agnès a refusé, soutenue par le collectif féministe contre la répression.

L'abandon par la cour d'appel du contrôle social et psychiatrique représente une victoire pour toutes et tous qui luttent sur le terrain des libertés.

Collectif Féminin
contre la répression



VERS LA PSYCHIATRISATION LEGALISÉE

VOICI LE FORMULAIRE décerné le 24 oct 79 pour un jugement remontant à décembre 1978, à propos d'un bris de clôture (dans un contexte non-politique) :

L'obligation suivante a été rendue par le jugement de condamnation, parmi 3 autres :

SE SOUMETTRE A DES MESURES DE SOINS OU DE TRAITEMENTS APPROPRIÉS A SON ETAT.

Cette «obligation» est parfaitement illégale et anti-constitutionnelle.

Un alcoolique responsable d'un accident mortel se voit retirer son permis de conduire ; il n'est obligé par aucune loi à se soigner.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que ce genre d'«obligations» est visiblement ajoutée (la formule est à la main sur l'imprimé) pour habituer les justiciables à des mœurs juridiques créées de toute pièce par l'espace judiciaire européen et le quadrillage des populations. Car à neuf sur dix (par exemple le destinataire de cet imprimé) l'on dit : «Ne faites pas attention. Cela ne vous concerne pas.» Pour que le dixième en «bénéficie».

Allons-nous tolérer cette illégalité criante ?

F. d'Eaubonne

Les femmes et l'informatique

LES 8 ET 9 DÉCEMBRE AURA LIEU à Paris une rencontre sur l'informatique, appelée par les revues et journaux suivants : Critique de l'économie politique, Communisme, Critique Communiste, Critique Socialiste, Dialectiques, L'Economie en question, Parti Pris, L'Étincelle, la Revue D'en Face, et auxquels va sans doute se joindre Actes. Les objectifs de cette rencontre ont été exposés par Jean Tercé, de Parti Pris, dans la G.O. du 19 septembre (1).

En vue de cette rencontre, une commission femmes s'est réunie vendredi 9 novembre. Une autre est prévue pour le lundi 26 novembre, à 18h30, au local de Parti Pris, 1 rue Keller, Paris 11ème.

Trois axes de discussion avaient été proposés : les répercussions sur l'emploi, la place des femmes dans l'informatique, informatique et société. Faute de temps, on n'a fait pour le moment qu'effleurer certaines des questions les plus importantes. C'est essentiellement de l'une d'entre elles, le travail, qu'il a été question : l'informatique va-t-elle faire baisser massivement le nombre des emplois ? Les conditions de travail vont-elles empirer ? La bureautique à domicile va-t-elle se développer, cumulant la double journée de travail et l'enfermement des femmes au foyer ?

Si certaines pensent que l'informatique va considérablement aggraver le chômage des femmes, d'autres n'en sont pas convaincues. Pour celles-ci, le patronat ne peut pas se passer de la main d'œuvre féminine, qui de son côté ne paraît pas du tout décidée à rentrer à la maison. Ce n'est pas, remarquent-elles, que les femmes

sortent du marché de l'emploi : licenciées, elles finissent par retrouver du travail dans une société de sous-traitance - avec perte de 15 à 25% de leur salaire antérieur. Il se peut que les femmes aient moins à redouter le chômage que la déqualification. On cite entre autres l'exemple du ministère de la Justice, dont l'informatisation n'a pas supprimé l'emploi ; elle a, par contre, provoqué une déqualification massive.

Celles qui estiment au contraire que l'emploi des femmes est sérieusement menacé par l'informatisation font remarquer qu'il n'y a pas besoin de licenciements massifs pour provoquer le chômage ; il est plutôt question de ne pas remplacer les travailleuses qui arrivent à l'âge de la retraite, ou que l'on met à la retraite anticipée.

LA CHAÎNE AU BUREAU

La question reste en suspens. Un point sur lequel tout le monde s'accorde, en revanche, c'est l'aggravation des conditions de travail ; la société informatisée idyllique sur laquelle on nous fait rêver n'est évidemment pas compatible avec les objectifs du patronat. Comme ce n'est pas nous qui avons les atouts en main, ce n'est pas à nous que profite cette avancée technologique.

C'est là que se pose la question des nouvelles formes de lutte. Question qu'on ne peut évidemment pas résoudre a priori, si imaginatives qu'on puisse être. Elles s'inventeront au fur et à mesure que les menaces se concrétiseront - et là, j'ouvre une parenthèse pour demander à toutes celles et ceux qui ont vécu ou suivi (ou vivront ou suivront) des luttes originales de faire circuler l'information, en particulier de l'envoyer à la GO. Notre capacité à imposer nos propres choix dépendra en grande partie de la rapidité de nos ripostes.

L'une des luttes les plus importantes à mener, c'est celle du temps de travail. Mais c'est aussi ce que le patronat ne veut surtout pas lâcher - même avec diminution du salaire. Pour une raison bien simple : on a pu constater qu'au-dessous de six heures, le rapport au travail changeait ; les gens redécouvrent la vie, se rappellent que le travail, c'est peut-être de l'argent gagné, mais c'est d'abord du temps perdu (2). Récupérer du temps, ça devrait être possible avec l'informatisation ; mais c'est là justement que le patronat ne cède pas. On

pourrait par exemple se partager un emploi, hypothèse qui a été évoquée à propos du travail à domicile.

LA CHAÎNE À LA MAISON

Mais la bureautique à la maison, souvent évoquée ces temps-ci par les prospectivistes de l'informatique (3), est-ce un risque réel ? Pour le moment, on n'en sait rien, certaines pensent qu'on se dirige plutôt vers des centres informatiques de quartier - ce qui n'irait pas sans faciliter les luttes et la vie de quartier. Il ne semble pas en tous cas que beaucoup de femmes soient prêtes à accepter ce retour à la maison. Une enquête auprès de 200 femmes non-syndiquées, ayant des emplois de bureau, a montré qu'aucune d'entre elles n'accepterait de travailler chez elle ; toutes mêmes refuseraient le retour au foyer contre un salaire payé au SMIC. La socialisation, quand on habite une cité-dortoir, l'indépendance gagnée par rapport au mari, beaucoup ne sont pas prêtes à les perdre. Et pourtant, j'apprends qu'en Italie, des femmes travaillent sur des terminaux placés dans leur cuisine...

Enfin, certaines ont déploré la perte des rapports humains. J'avoue que sur ce terrain, je ne suis pas totalement disposée à les suivre. Tout dépend de ce qu'on entend par là, de quels rapports humains il s'agit. Si par exemple l'informatique doit supprimer le secrétariat direct auprès d'un patron, j'aurais du mal à le regretter. Ce n'est certes pas le plus épuisant des métiers ; mais être la larbaine et la nounou d'un sale gosse de cinquante ans, très peu pour moi ; j'ai connu ça il y a quelques années, je ne suis pas près de recommencer. Je crois que j'aimerais mieux me crever et me déshumaniser derrière une machine que de vivre à nouveau ces rapports humains là ; et jusqu'à présent, les machines ne sont pas programmées pour vous hurler dans la gueule en postillonant, ni pour vous asséner des plaisanteries sexistes.

J'aimerais bien qu'à côté des dangers, on se pose également la question des bénéfices que nous pouvons, nous, tirer de l'informatique ; comment nous en servir ! Plutôt que de refuser ce que de toute façon on ne pourra pas empêcher, quels combats mener pour l'orienter au maximum dans notre sens à nous, avant qu'il ne soit trop tard ? Et puis, demain les ordinateurs seront à la portée des ménages - et donc également des groupes femmes. Qu'est-ce qu'on en fera ?

Marie-O Dhavernas

(1) Pour tous renseignements, téléphonez le jeudi de 18h30 à 21h au 805 07 65 ou écrivez à Communications et Recherches (rencontre informatique), 1 rue Keller, 75011 Paris.

(2) cf Eliane Navarro, *Télématique : De l'influence de l'informatique chez les réfractaires de sexe féminin à la fin du XXème siècle*, dans *La Revue D'en Face*, numéro 7, septembre 1979.

(3) cf Adret, *Travailler deux heures par jour*, Seuil coll. Points. Voir aussi le livre de Charlie Boyadjan dont je n'ai pas le temps de chercher le titre et l'éditeur, pour cause de bouclage.



FLORENCE, OU EN EST LA PETITION ENERGIE?



FLORENCE, LA PETITION NATIONALE, ça va ? C'est donc toujours vers Florence qu'on se tourne pour avoir des nouvelles de La Pétition Nationale. Puisqu'elle est au centre de la coordination, c'est elle qui prend (qui est aux yeux de tous censée prendre) le pouls régulièrement de cette pétition. Et c'est pourquoi la GO pour ne pas être en reste, lui a demandé ses dernières informations.

Difficile à dire.

Pour ceux qui s'en occupent, avec l'espoir de voir se dessiner un grand courant national, pour l'instant, c'est le mystère. La France profonde est insondable, surtout quand l'information ne reflue pas aisément. Et donc, pour ceux qui s'en occupent, c'est un moral en dents de scie, selon leur dernière rencontre : syndicalistes flegmatiques, écolos ardents ou socialistes feutrés...

Il est clair que cette pétition « lancée » au début de l'été n'a réellement commencé sa carrière que vers la mi-septembre, dans un enthousiasme très relatif. Ce n'est pour la plupart des régions, que maintenant, que les choses démarrent réellement et que le travail de mise en route commence à se faire sentir. Des collectifs se sont constitués, la pétition s'est démultipliée, une affiche nationale existe, des affiches de collectifs commencent à fleurir. Tout cela est très lent, et c'est avec beaucoup de soulagement que de nombreux militants ont appris que cette campagne prévue pour se terminer en décembre ne se terminerait finalement qu'en février. Pour beaucoup, et en parti-

culier les militants CFDT surchargés de campagnes (Immigrés, Prudhommes, Sécurité Sociale, 35 heures, I.V.G.), cette pétition Energie n'est jamais qu'un des six terrains de luttés de cette rentrée. Ce n'est qu'après le débat parlementaire, fin novembre, sur l'I.G.V., que les Unions CFDT comptent s'y mettre intensivement.

Pourtant, des choses avancent : au niveau national, les 9 organisations de départ sont aujourd'hui 22 (voir la liste complète en note). Elles forment un ensemble parfois un peu disparate dans lequel le niveau de réflexion et d'engagement sur le nucléaire est très inégal. De plus, les réunions plénières se caractérisent par une certaine lourdeur dans les prises de décision.

Deux aspects positifs : au travers des contacts dans les collectifs, comme au niveau national, des relations s'établissent entre des organisations qui ne s'étaient jamais retrouvées ensemble sur ce terrain. C'est fondamental pour le développement d'un courant national de contestation du programme nucléaire.

L'autre aspect positif, ce sont les quelques prises de positions communes des 22 organisations, à propos de l'affaire des « fissures » et du chargement de Gravelines 1 et Tricastin 1. Ainsi, les 22 ont écrit ensemble au Ministre de l'Industrie pour lui demander de surseoir (avec le succès que l'on sait) à ce chargement. Elles ont également exprimé à plusieurs reprises leur solidarité avec les travailleurs en grève sur les sites et dénoncé l'irresponsabilité de M. Giraud. Ainsi les 22 se sont-elles rendues en délégation le 6 novembre dernier à la réunion du Conseil de l'Information électro-nucléaire présidé par Simone Veil. Après une heure d'attente sous la pluie et entourés de flics, ces dangereux manifestants (le P.S., la C.F.D.T., le G.S.I.E.N., les A.T. etc.) ont été reçus : ils ont obtenu un vrai rendez-vous de travail sur les problèmes d'information qu'ils se posent, pour le 29 novembre prochain. C'est peut-être un début.

De la dynamite, ces fissures !

L'affaire des « fissures » est sans doute l'élément le plus dynamique qui se présente pour cette campagne, et c'est bien étrange que l'exploitation qui pourrait en être faite pour la pétition ne saute pas davantage aux yeux de bien des militants. Pas mal de syndicalistes se figuraient, au moment où le dossier est sorti, qu'il déclencherait chez les écolos un rassemblement de soutien. Et bien, si ceux-ci se sont démenés comme des diables à Gravelines et au Tricastin, on ne peut pas dire que le reste de la France écologiste se soit montrée très combattive : « Bof ! des fissures ? on avait

toujours dit que c'était possible... »

Pourtant cette affaire des fissures est remarquablement importante : elle démontre la fragilité de l'énorme programme dans lequel s'est lancée la France, et son isolement au moment même où des pays considérés comme des réussites économiques (le Japon ou l'Allemagne) renoncent partiellement à leurs ambitions nucléaires ; elle illustre le mépris long-temps dénoncé dans lequel EDF et Giraud tiennent les Français, elle met en évidence l'incapacité ou sont les organisations officielles de sûreté d'obtenir une réelle information et surtout de faire état de leurs conclusions ; elle rend palpable et concret le secret qui recouvre le nucléaire ; elle souligne l'ignorance ou le manque de curiosité d'une majorité de journalistes qui semblent se satisfaire des thèses officielles. Nous ne réalisons pas à quel point cette affaire ébranle et dérange les dirigeants français responsables du nucléaire, surtout dans la mesure où elle a été très largement reprise par la presse étrangère.

Cette affaire des fissures est le support le plus solide à l'argumentation de la pétition contre le programme nucléaire français.

Gros effort

Comment va se dérouler maintenant la suite de la campagne ? Dans la mesure où l'entente y règne, de nombreux collectifs ont programmé des meetings, débats, « 6 heures sur l'énergie », etc. (Lille le 10 novembre, Caen, Amboise, Melun, pour novembre ; Paris, Conflans Ste Honorine, Nantes, Reims, pour décembre). Sans doute beaucoup d'initiatives sont-elles encore en route, mais l'information ne nous atteint pas toujours...

Les 22 organisations ont donc pris la décision de prolonger cette campagne démarrée tardivement jusqu'à la fin de février 1980. Ceci devrait permettre deux types d'actions : une multiplication des meetings dans toute une série de villes de province. Le P.S. vient de faire une série de propositions de départements ou de villes où ses membres seraient favorables à des manifestations importantes autour de la signature de la pétition (Loire Atlantique, Finistère (Quimper), Charente-Maritime (Saintes), Pyrénées Atlantiques (Lacq ?), Aude (Narbonne), Drôme ou Gard (Bagnols sur Cèze ou Valence), Rhône (Lyon), Isère (Vienne ou Grenoble), Tarn-et-Garonne (Montauban ou Toulouse), Aube (Troyes ou Nogent), Moselle (Metz), Seine-Maritime (Rouen), Paris (avec un rassemblement à Beaubourg).

Tout cela n'est que propositions qui restent à confronter avec les autres organisations et les forces dont elles disposent, et avec les initiatives déjà prises par ailleurs.

Deuxième type d'action à l'échelle au niveau national : le dépôt des pétitions devra-t-il ou non se faire à Paris (là où réside le pouvoir, et dans ce cas, à l'Assemblée ou à l'Elysée ?) ou doit-il prendre une autre forme ? Faut-il tenter la grande manifestation de masse, ou plus réalistement, une délégation de 1 000 ou 2 000 personnes mandatées par les autres ? La démarche, pour l'instant demeure empirique, il s'agit de voir comment va réellement fonctionner la pétition dans les semaines qui viennent.

Les signatures remontent au siège de la Coordination Nationale sur la Pétition, (14 bis rue de l'Arbalète, 75 005 Paris), au rythme d'environ 100 à 150 par jour. Ce n'est pas suffisant pour atteindre l'objectif de deux millions de signatures, recherché. Il est vrai que beaucoup de pétitions se stockent dans les sections P.S., PSU, et les UD. et U.R. CFDT. Un jour ou l'autre, il faudra bien qu'elles se décident à comptabiliser leurs résultats pour nous les faire connaître.

Un certain nombre de célébrités ont déjà donné leur nom à la pétition : il s'agit essentiellement de signatures collectées par les Amis de la Terre. Les autres organisations n'ont pas encore fait connaître leurs listes de « célébrités ».

Il ressort de tout cela qu'un gros effort reste à faire, si nous voulons atteindre nos objectifs : -un chiffre de signatures qui traduise l'existence d'un vrai courant au niveau national. -le démarrage d'un véritable travail d'information et de débat sur la vraie signification du programme nucléaire et sur les possibilités d'alternatives énergétiques.

Un travail de recherche considérable reste à faire, sur les possibilités énergétiques et d'emploi des régions, qui servirait à étayer notre argumentation en faveur d'une politique alternative.

Florence

Liste des organisations signataires de la pétition, au 10 novembre 1979

APF syndicale, Fédération Léo Lagrange, Amis de la Terre, Libre Pensée, CFDT, Ligue des Droits de l'Homme, CNAFAL, MAN, CLAJ, MDPL, CSCV, MRG, CSF, MJRG (Jeunes Radicaux de Gauche), Coordination de Chiron (CAN), Nature et Progrès, GSIEN, P.S., JEC, P.S.U. Jeunes et Nature, U.F.C.



LES CONGRES DU RESEAU DES AMI(E)S de la Terre se suivent mais ne se ressemblent pas : le précédent, à Grenoble, à quelques semaines des élections européennes, était empreint de la force des décisions à prendre, de l'excitation des alliances à assurer, à l'intérieur du réseau comme dans les lobbies politiques extérieurs.

En ce premier week-end de novembre à Marseille par contre, loin de toute échéance imposée, il y avait comme un flottement, une ligne d'errance, une disponibilité... Peut-être, pour une fois, a-t-on véritablement pris le temps de s'écouter. Aussi les motifs des clivages sont-ils apparus plus clairement qu'à l'habitude. Les différentes conceptions des structures à adopter tiendraient, semble-t-il, non pas tant à des options formelles, qu'à la façon même d'envisager les limites, la place, la fonction du Réseau des Ami(e)s de la Terre, aussi bien dans la vaste carambouille politique officielle que dans le mouvement écologique lui-même ou dans les vies individuelles. Le point est fondamental. Il est rarement abordé, difficilement abordable, surtout en congrès mais hélas aussi dans les groupes où le temps est pris par l'action.

Nous vous proposons aujourd'hui quelques «libres opinions» des participants au congrès de Marseille. Le débat multithème ainsi proposé se poursuivra sur plusieurs semaines. Il va de soi qu'il est ouvert à tous.

IC.



A PROPOS DE LA CAMPAGNE AVORTEMENT-CONTRACEPTION.

Les écologistes et plus particulièrement les Amis de la Terre parlent fréquemment d'éviter la mauvaise conscience, de ne pas se mettre à la place des autres, de ne porter que des luttes qui sont les leurs. C'est pourquoi je crois utile de poser aujourd'hui la question :

L'avortement et la contraception féminine sont-elles des luttes de groupes majoritairement masculines ?

Pour la préparation de la manifestation femmes du 6 octobre, nous étions supposées participer au collectif d'organisation. Qui, nous ? Les femmes des AT (puisque ce collectif était non-mixte) ? sur quelle base ? pour dire quoi de spécifique aux AT ? quoi de différent dans cette pratique que dans les groupes d'extrême gauche où l'on envoie des antennes féminines au mouvement des femmes ?

Rien n'ayant été débattu, il s'agit donc pour moi d'une récupération malhonnête d'un mouvement auquel nous n'avions rien à apporter de neuf et où les femmes ne pouvaient aller qu'à titre personnel.

Qu'est-ce qui nous a amenées à penser qu'il fallait aussi participer à cette campagne, et pourquoi ne pas aller jusqu'au bout ? (pourquoi en rester à reprendre simplement le discours des femmes ?

Le mouvement des femmes a placé dès le début sa non-mixité comme une nécessité pour retrouver sa propre parole et formuler ses propres revendications. Des femmes se sont battues pour porter ces problèmes dans des structures mixtes, partis ou syndicats et ont obtenu la reprise et la popularisation de ces revendications, telles quelles, c'est-à-dire toute la prise de conscience reposant toujours sur les femmes. On compte toujours sur elles pour poser ces problèmes. **SONT-ELLES LES SEULES CONCERNÉES ? LES HOMMES N'ONT ILS RIEN DE SPECIFIQUE A DIRE AUSSI ?**

Car aujourd'hui, on aboutit à une situation dans laquelle les femmes sont de plus en plus responsables et placées devant des choix difficiles : contraception (qu'elles ne choisissent pas), avortement ou non (si enceintes «par hasard»), décision d'avoir des gosses ou non...

Bref, une fois de plus, c'est toujours le corps des femmes qui est uniquement en cause. Où sont donc les hommes ? N'y

a-t-il plus personne en face sinon une certaine mauvaise conscience ? Pourquoi, messieurs, n'avez-vous jamais posé collectivement la question de votre responsabilité (et de vos conditions) sur des sujets aussi importants que la contraception, les rapports sexuels, les rapports affectifs, les rapports de groupe... Vous vous êtes repliés dans les domaines politiques

QUEL INTERET TROUVEZ VOUS A CETTE SITUATION POUR LA SUPPORTER SI BIEN ?

Les groupes des AT pourraient être un lieu de discussion mixte sur ces problèmes à condition de laisser parler chacun de soi au niveau le plus élémentaire (éviter de parler de la surpopulation mondiale...) et de ne pas se placer en opposition au mouvement des femmes. Tout ce qui a été fait jusqu'à présent, c'est elles qui l'ont fait, les absents n'ont pas de leçon à leur donner.

Notre apport ne peut se faire que sur la base de propositions, d'actions concrètes et complémentaires comme par exemple une campagne contraception masculine avec tous les changements de mentalité qu'elle suppose et sur une prise de conscience de ce que sont les groupes du réseau, sont-ils différents puisque pleins d'hommes «féministes» ? Combien de femmes s'y expriment ? celles qui s'y expriment ne sont-elles pas, comme ailleurs, obligées de passer par le discours des hommes ?

Un débat vous est proposé sur ce thème des 1 et 2 février aux Circauds (1). Espérez-vous que nous serons nombreux et nombreuses ces jours-là ?

Marie-Françoise
Amie de la Terre Nantes

1) Les inscriptions sont enregistrées dès maintenant Centre des Circauds, Oyé 71 610 St Julien de Civry, Tél : (85) 25 82 89 ou (85) 25 82 18.



LA LENTE MARCHÉ D'UN RAT

Qu'est-ce que l'écologie politique ? La question a l'air banale depuis le temps qu'on en parle, le malheur est qu'il y a deux conceptions opposées, deux concepts qui s'affrontent.

L'écologie politique, c'est d'abord un mouvement de lutte, un mouvement rejeté hors du jeu politique par l'incapacité de la gauche à sortir du débat du congrès de Tours de 1920 et de se poser des questions nouvelles. Historiquement, le mouvement écologique c'est, d'abord, la lutte antinucléaire.

L'écologie politique, c'est aussi la volonté de porter le mouvement au niveau des institutions. C'est donc essentiellement un effort de représentation des luttes de base. Ce mode d'intervention s'est bien évidemment concrétisé par des listes écologiques aux élections et un effort vis à vis des médias. Aux législatives de 78 cette intervention s'est exprimée à l'état le plus pur.

La première démarche fut d'empiler les deux pratiques et le

résultat obtenu est l'écologie d'extrême centre : une part d'écologie dure et une part d'électorallime bon teint.

Le mouvement écologique n'existera pas tant qu'il ne saura pas intégrer ces deux niveaux :

-La primauté du second mène tout droit au parti écologique (ce sont les tendances d'un Lebreton ou d'un Delarue), mais construire un parti, ce serait vendre l'écologie telle qu'elle est à la foire politique sans être capable d'apporter quelque chose de neuf à l'action politique. Le parti, c'est copier les autres, et le passé.

-La primauté du premier niveau, celui de la lutte de base, conduit au marginalisme, à l'isolement, au drame de Malville, à la mort du mouvement d'une façon tout aussi inéluctable.

Un mouvement sans expression politique, sans pression sur les institutions, est condamné au lamination. Et la gauche est trop molle, est trop vieille pour nous secourir.

Les Amis de la Terre refusent l'une ou l'autre voie. Car l'une et l'autre mènent à l'impasse tandis que l'empilage des deux ne produit pas l'intégration.

Refuser le parti politique nous a conduit à rejeter la participation aux Européennes (alors que l'occasion était bonne) et à relancer la lutte antinucléaire par la pétition nationale sur l'énergie, à la sortir enfin de l'après Malville. Jusqu'alors chaque fois qu'il y avait une échéance (élection, manifestation de Malville), les écologistes créaient une coordination ad hoc. Ce type de structuration a eu pour résultat de diviser gravement le mouvement : les électoralistes excluant les sceptiques, les violents excluant les non-violents et réciproquement.

Les Amis de la Terre ou le conflit vécu

BIEN SÛR, LES DEUX TENDANCES existent au réseau : Ceux qui donnent la primauté à la

représentation politique (groupe de Paris) et les plus basistes (groupes de Marseille, Poitiers ou Bordeaux...), mais alors qu'ailleurs ces deux tendances s'excluent, les AT acceptent le conflit. C'est parce que le débat a lieu que les groupes adhèrent. L'action politique écologique n'est pas définie à ce jour, elle est à construire et il faudra pour cela intégrer les deux composantes du mouvement dans une pratique nouvelle.

Il ne faut pas chercher ailleurs l'origine de nos magnifiques engueulades en AG.

Le refus de participer aux élections européennes a été le premier acte, pour ce mouvement, de maîtrise de son action politique. Je regrette pour ma part qu'il ait pris la forme d'une rétention ou d'une constipation car il est indispensable que les groupes acquièrent le sentiment de contrôler l'évolution du mouvement.

En cela les écologistes sont divisés en deux catégories : les peureux, ceux qui pendant des années ont cru que le morcellement du

mouvement en petits groupes indépendants les protégeraient des prises de pouvoir. Les opérations électorales et la manifestation de Malville leur ont opposé un démenti cinglant et il est devenu aujourd'hui évident que le mouvement devait sortir de la féodalité pour entrer dans la démocratie. Vivement l'élection des porte parole par les groupes !

A l'opposé se situent les pressés, ceux qui veulent voir l'écologie présente sur la scène politique préalablement à sa définition idéologique. Delarue et d'autres magouilleurs sont venus et n'ont eu qu'à se coucher dans le lit qui leur avait été préparé. Les pressés trouveront toujours plus pressés qu'eux.

Quelques principes de base

LA SOCIÉTÉ NE DEVIENDRA pas écologique grâce à quelques députés, voire à un État écologique. Les écologistes sont anti-

POUR L'ÉCOLOGIE POLITIQUE?

IL EST ENCORE TEMPS

AL'APPARITION DES MOUVEMENTS ÉCOLOGIQUES, le nucléaire a eu une valeur unificatrice et celui-ci est vite apparu comme une véritable assise politique.

Depuis les événements de Ma'ville, il faut reconnaître que les luttes anti-nucléaires déperissent : par voie de conséquence, le symbole nucléaire a perdu petit à petit son rôle de vecteur idéologique. C'est pourquoi les luttes des écologistes, aujourd'hui, risquent de se réduire à de simples revendications environnementalistes et les Amis de la Terre d'être amalgamés à la multitude d'associations de défense de la nature.

Nous n'en sommes pas encore à cette extrémité, mais l'absence de réaction des Amis de la Terre vis à vis d'évènements tels que l'assassinat de Goldman, l'extradition de Piperno, la loi sur l'affichage, l'arrestation de Jean Fabre, l'apparition d'un nouvel ordre intérieur..., illustre notre inconsistance politique. Les pouvoirs publics ont parfaitement compris cette évolution : il suffit de lire la récente déclaration présidentielle dans Paris-Match.

Demain, nous serons absorbés dans le système du libéralisme avancé, nous en serons les super-experts pour une gestion «verte» des problèmes d'aménagement et d'industrialisation.

Là n'est pas notre objectif. Sans la liberté individuelle, le projet écologique n'a pas de sens. Défendre la qualité d'un environnement est dérisoire lorsque l'on ne se préoccupe pas de savoir si l'homme a la possibilité d'y évoluer en toute liberté. Si les pouvoirs publics reprennent à bon compte la bannière de l'écologie, c'est parce qu'aux yeux de l'opinion tous les mouvements écologiques, Amis de la Terre compris, ne sont plus porteurs du moindre souffle contestataire. Il est urgent d'affirmer notre détermination politique.

Nous ne supporterions pas qu'il puisse nous être fait un jour reproche d'avoir appartenu à un mouvement qui n'a pas lutté pour les libertés, quand il en était encore temps.

Emmanuel Demur
Loïc Le Guenedal



PÉTITION NATIONALE ENERGIE

PREMIER SIGNATAIRES

(collectés par les Amis de la Terre)

Monde des lettres et des arts, journalistes, etc.

René Allio, Marcel Amont, Georges Baguet, Michel Bosquet, Albina de Boisrouvray, Christian Bourgois, Jean-Michel Caradec, Jean Cosmos, Georges Casalis, Jacques Chatagner, Claude Bourdet, Maurice Barth, O.P. Cabu, Cavanna, Jean-Marie Domenech, Renée Delmas, Natacha Duché, Jean Dessaigne, E. Esmérian, Gérard Fromanger, Françoise d'Eaubonne, Roger Garady, André Gence, Xavier Gautier, Elizabeth Gilles, Suzan George, Benoîte Groult, Paul Guimard, Philippe Gassot, Daniel Grandclément, J.F. Gautier, François George, Claudine Herrmann, Alain Hervé,

Claire Etcherelli, Alain Jobert, Konk, Daniel Maja, Alain Moreau, Alain le Douarin, Michel Jonas, Georges Moustaki, Maxime Le Forestier, Colette Magny, Bernard Noel, Victor Haim, Jean Merlo, O.P., Noel Mamière, Raymond Rener, Rezvani, Emmanuel Riva, Christiane Rochefort, Reiser, Michel Segulier, Hermine Seyrig de Saussure, Delphine Seyrig, Pierre Skira, Soutas, Anne Sylvestre, Claude Sérillon, Raymond Tortora, A.M. de Vilaine, Hugh Weiss...

Médecins, avocats, magistrats, prêtres et pasteurs

Me Colette Auger, Pr André Appel, Pr Roby Bois, Alfred Chevalley, Pierre Chrétien, Me Josette Darrois, Monique Daviaud, Caroline Duché Kohler, Monique Guémann, Roger Grossi, André Leenhardt, Tania Meizel, Antoine Lazarus, Robert Somerville...

Université, recherche

P. Agache, Yves Balasko, Roger Bernard, Pierre Cartier, Jean Chesneaux, Gustave Choquet, Philippe Courrège, Philippe Chartier, M. Demazure, Jacqueline Ferrand, Georges Fischer, Yves Gautier, J.C. Gardin, Etienne, Jean Giraud, Pierre Greco, Léon Herrmann, Robert Jaulin, Lew Kowarski, Monique Lafon, J.P. Lafon, J.P. Malrieu, Théodore Monod, Dr Morel-Maroger, Ghislain Nicaise, Dominique Pignon, Robert Pagès, Michel Parreau, Françoise Petitot, Louis Puisseux, Michel Prieur, Robert

Ricatte, Jacques Robin, Pierre Rosenstiehl, Ignacy Sachs, Pierre Samuel, Haroun Tazieff, Alain Touraine, Albert Tortrat, S. Vassal, Claude Faugeton...

Animateurs d'associations

François de Beaulieu, Denis Clair, André Dupont, Mariette Gerber, E. Kressmann, J.F. Herr, R. Vialletel, Calliope Beau, Brice Lalonde, Yves Lenoir, Pierre Radanne, Nicolas Desplats, Jean Jond, Marie-Claire Dupony, Marc Faivet, Pascal Tourbe, Jacques Exbalin, Colette Vallée.

La fraction du mouvement écologique que représente le RAT doit-elle se contenter d'être le lien de luttes (locales, nationales ou internationales) ou bien peut-elle aussi être le lieu privilégié d'une réflexion philosophico-politique ?

Une rencontre sur ce thème est proposée pour le week end des 5 et 6 janvier au centre de rencontre des Circauds. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire : Centre de Rencontre des Circauds, Oyé, 71610 St Julien de Civry. Tel : (85) 25 82 89 ou (85) 25 82 18

léninistes : ils veulent animer, rendre vie à la société, plutôt que gérer des institutions. Or toutes les idéologies politiques actuelles sont léninistes en ce sens qu'elles s'appuient sur la seule prise du pouvoir d'Etat. La société est à ouvrir, à déstructurer, à rendre compte seule de ce fait et c'est pourquoi je dis qu'une analyse écologique (au sens scientifique du terme) de la société est à faire.

Comment une société change-t-elle ? Sur quels leviers faut-il agir ? Voilà des questions auxquelles il faut répondre pour définir notre action politique. Par ailleurs, face à un système de plus en plus complexe et puissant, l'organisation de masse à construire doit être extraordinairement organisée, capable de gérer des luttes planétaires (contre les multinationales, pour la gestion des ressources naturelles...), d'élaborer des projets crédibles, de décrypter les conséquences des innovations techniques, de rendre aux petits groupes humains le sentiment de contrôler leur avenir. Un tel mouvement est incom-

patible avec le mouvement actuel et les formes d'organisation sont entièrement à inventer. Une chose est certaine, le mouvement qui devra prendre en charge ces luttes ne peut attendre aucune impulsion des forces de gauche traditionnelles qui ont démontré depuis 10 ans leur incapacité d'être «spontanément» à l'écoute des forces sociales. Ce n'est qu'en luttant pied à pied avec elles et en définissant lui-même son projet de société que le mouvement parviendra à changer d'opposition en France.

Vers une nouvelle action politique

LA CONSTITUTION D'UNE démocratie interne au mouvement, la recherche des orientations politiques et le choix d'une stratégie sont les préalables à la réussite d'une action à venir et, par voie de conséquence, à la réunification du mouvement. L'assemblée semestrielle des Amis

de la Terre qui vient de se dérouler à Marseille a été significative de cette maturité nouvelle. Les groupes furent simultanément hostiles à une candidature aux présidentielles si celle-ci se faisait sur le mode des élections passées, et en même temps nul ne s'est déclaré hostile par principe à cette candidature. L'espace pour la recherche d'une manière de faire de la politique de façon originale est donc ouvert. Il est le résultat du conflit permanent entre la nécessité d'avoir une expression politique et de traduire les luttes.

Les Amis de la Terre ont donc engagé simultanément trois processus :

- Elaborer les orientations du réseau; ceci se conclura par la rédaction d'un manifeste,
- Rechercher des contacts avec les autres mouvements sociaux afin de voir si, avec ceux-ci, nous avons une compréhension commune de la société,
- Constituer une agence d'expression politique dont le rôle sera d'affirmer la présence du

réseau sur la scène politique et dans les médias.

L'agence d'expression politique ne doit pas être le moteur du réseau mais sa boîte de vitesse chargée de démultiplier son impact. Il est urgent de démontrer que le mouvement peut exister politiquement sans devenir un parti.

Si notre rôle est d'animer la société, la fonction de porte parole ne constitue pas un moyen de leadership.

Prudents, les Amis de la Terre ont toutefois adopté deux mesures pour limiter le rôle de l'agence d'expression :

- Ils ont interdit le cumul des mandats entre l'agence d'expression politique et la fonction de délégué régional.
- Ils ont confié aux délégués régionaux le soin d'élaborer le manifeste estimant qu'on ne peut à la fois définir une politique et en être le porte parole.

L'originalité des Amis de la Terre consiste probablement à

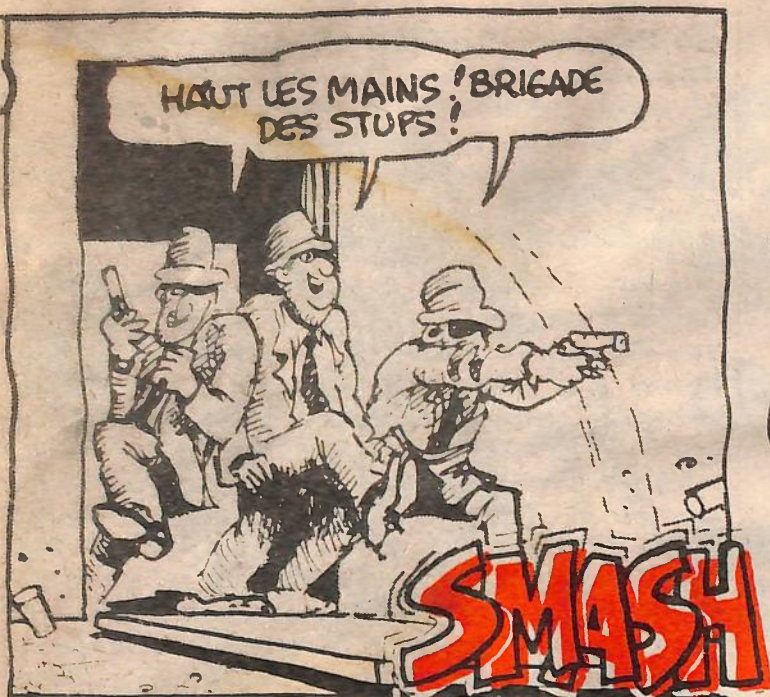
rechercher la confrontation constante des tendances et, comme pour la bonne vieille lutte de classes, l'imagination et les nouvelles formes d'action politique sortiront du conflit.

Le but est donc d'éviter la rupture du mouvement en deux et d'institutionnaliser le conflit au sein même du mouvement. C'est cette compréhension des choses qui nous différenciera du fonctionnement d'un parti politique qui cherche constamment à étouffer ses oppositions. Cette perception est d'ailleurs beaucoup plus efficace que la recherche de la rotation des responsabilités à l'intérieur d'une organisation : avec des girouettes on ne crée que l'inefficacité.

De l'action du Réseau des Amis de la Terre une cohérence est en train de se dégager. Quand donc des actions politiques autonomes sortiront elles de ces tatonnements ?

La participation du RAT aux présidentielles en dépend de toutes façons.

Pierre Radanne



MARIE JEANNINE ET LA LOI

DEPUIS 1970, LE CODE PENAL s'est renforcé d'une loi très complète sur le problème de la drogue, que quelques circulaires sont venues aggraver. Elle vise à juger différemment le trafiquant et le fumeur, ah ! problème quand on fait les deux pour s'approvisionner. Elle prévoit de livrer le toxicomane soit au système sanitaire soit au système pénal, le refus du premier contraignant au second. Moyen facile de coincer les fumeurs de hash et d'herbe.

Jean-Luc Bohmias
Thierry Rannou

L'Etat réprime, l'Etat mélange marijuana à la classe des opiacés. Il existait déjà dans le code de la santé publique, des textes, les livres III et V ; maintenant renforcés par la loi du 31.12.1970. Cette loi, et c'est spécialement intéressant au niveau des drogues douces, vise à fournir une aide sanitaire aux intoxiqués, et à réprimer le trafic et l'usage illicite des stupéfiants. Ce qui est donc remarquable, c'est que l'Etat n'est capable d'aucune distinction entre drogues dures et drogues douces ; voilà les hôpitaux ouverts aux fumeurs de hash en manque...!

Le rapport Pelletier pose au centre du débat la loi du 31 décembre 1971 en insistant sur l'orientation donnée vers le système sanitaire plus que pénal, différenciant nettement trafic d'usage.

Ce qui nous intéresse et nous concerne en premier lieu, ce sont les articles qui touchent à la répression de l'usage illicite des stupéfiants. Car il faut savoir faire, le hash est mélangé à tous les autres stupéfiants. Ainsi il faut savoir que : «seront punis d'un emprisonnement de deux mois à un an et d'une amende de 500 à 5000F ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui auront de manière illicite, fait usage de l'une des substances ou plantes classées comme stupéfiants». Et tel est le cas, le procureur de la République, le juge d'instruction, le juge des enfants ou le tribunal pourra dans ce cas obliger l'intéressé à suivre une cure de désintoxication. Il est évident qu'avec des textes tels que ceux-là, il devrait être difficile pour l'Etat de trouver à réprimer les fumeurs de hash, d'autant qu'on ne trouvera plus à l'heure actuelle tellement de docteur prenant au sérieux l'état de «toxicomane» d'un fumeur de hash.

On a donc prévu de réprimer spécialement toute incitation ou propagande à fumer du hash. Les peines d'emprisonnement sont de un à cinq ans de prison et les amendes de 5 000 à 50 000F. Ces peines seront doublées en cas de récidive. Au niveau de la répression, il faut préciser que c'est surtout au stade du trafic que la répression est la plus forte.

Il s'agit de menaces d'une amende de 5000 à 50 000 000F soit d'une peine de 2 à 10 ans de prison «la production, le transport, l'importation, l'exportation, l'offre, la cession, l'acquisition ou l'emploi des substances ou plantes ou la culture des plantes classées comme vénéneuses». Personne n'est oublié dans cette nouvelle législation. En effet, sont justifiables des mêmes peines, «ceux qui auront facilité à autrui l'usage desdites substances ou plantes, à titre onéreux ou à titre gratuit. Ceux qui, au moyen d'ordonnances fictives ou de déclarations de complaisance se seront fait délivrer lesdites substances ou plantes. Ceux qui, connaissant le caractère fictif de ces ordonnances, auront délivrés ces substances». Les peines seront évidemment allouées si il y a eu facilitation ou aide à l'usage de drogues avec des mineurs (1).

Tout ceci, pour vous montrer que l'on ne sait pas de quoi on parle au gouvernement. Ou plutôt que l'on affecte de ne rien comprendre au problème. A tous les niveaux, toutes les drogues sont confondues, et nulle part on ne trouve le moindre allègement basant au minimum la part des choses, non seulement entre drogues douces et drogues dures, mais plus encore entre approvisionnement pour ses propres besoins et trafic.

Tout le dispositif qui a été mis en place avec cette loi de 1970, vise à placer l'usager de substances réputées toxiques devant un choix : soit subir un traitement médical, soit subir les sanctions prévues par la loi. (Il est remarquable que ces textes tendent à inciter tout médecin ayant à traiter un drogaté à se mettre en rapport avec les services de santé officiels.)

Amalgame

La législation qui a ainsi été mise en place, a catalogué le problème de la drogue parmi les fléaux sociaux. Ce, au même titre que l'alcoolisme et les maladies vénériennes. Ainsi donc, il y aurait des fléaux sociaux légaux et d'autres illégaux ? On ne voit pourtant pas de manière évidente en quoi le hash serait plus dangereux que l'alcool. Si ceci fait aujourd'hui figure de truisme à nos yeux, il nous faudra insister longtemps

A la suite de la réunion du CALUMED le samedi 10 novembre, une première perspective de travail a pu s'élaborer et des contacts ont été pris. Ce groupe de départ a besoin de vous et surtout de votre appui. Continuez donc d'envoyer des cartes postales avec notre petit message. Très vite nous aurons la possibilité de vous mettre en contact entre vous. Les premiers résultats des travaux issus de cette réunion seront communiqués dès la semaine prochaine.

là-dessus, car il semble bien que ces valeurs-là ne soient pas du tout dans la tête des gens. De plus, l'Etat mène à tout moment une intense propagande allant dans le sens d'un amalgame entre toutes les drogues. (On amalgame également le fumeur de hash occasionnel à tous les autres toxicomanes).

Répression sanitaire

Afin de bien préciser la chose, le garde des Sceaux a fait passer la circulaire n° 71-8 du 23 août 1971 qui entraîne dans les faits que l'on assimile le fumeur occasionnel de marijuana ou de hash à un toxicomane. D'autre part, on proposera à une personne interpellée pour usage de hash, soit d'être livrée au système pénal, soit de se soumettre à un traitement médical. Il s'agit là de l'expression d'une volonté délibérée de transférer les responsabilités de l'autorité judiciaire à l'autorité médicale.

Ainsi donc, et sur un chapitre que l'on ne peut pas clore, la situation au niveau de la répression de ce qui nous intéresse exclusivement à l'heure actuelle, c'est à dire l'usage des dérivés du cannabis, est complètement répressive et mélange tout le problème, celui de la toxicomanie dure aux drogues dures. Il y a pourtant à l'heure actuelle une situation de fait, des gens, beaucoup de monde fument du hash ou de l'herbe, il existe un trafic et une production à l'échelle nationale. Cette situation de fait est pénalisée car illégale. Il faut donc se battre pour qu'elle devienne une situation de droit, afin que ne soient plus passibles de prison des gens dont le plaisir sans danger est associé au fléau national qu'est l'alcoolisme.

Tournesol fait du thé avec mon nouveau tabac... Tous furent frappés...



EN ESPAGNE OU EN ITALIE, LES AVEUX, QUI N'EN SONT plus, d'hommes politiques de premier plan, déclarant fumer du hasch, vont peut-être bientôt faire parler nos députés et lesdres politiques. Où fume-t-on le plus ? A l'Élysée ou place du Colonel Fabien ?

MAIS QU'ATTENDENT donc nos députés français pour suivre l'exemple de ceux d'Italie ou d'Espagne ? Dans ce dernier pays des hommes politiques de toutes tendances viennent de prendre des positions pour le moins non ambiguës sur la légalisation des dérivés du Cannabis. Qu'on en juge !

Dans l'hebdomadaire de Madrid «Cambio 16» le dirigeant du groupe parlementaire socialiste (PSOE) Alfonso Guerra a déclaré qu'il était un fumeur de joints et qu'il fallait tolérer la consommation de H et en contrôler le trafic. Son collègue Carlos Navarrete député du PSOE a affirmé encore plus clairement «Bien sûr je fume du haschich. C'est très amusant, je m'amuse comme un petit fou.» Le député Basque Matucana toujours du PSOE a lui aussi reconnu qu'il fumait du H.

«Il existe une double morale en ce domaine, beaucoup d'hommes fument mais ne sont pas disposés à le dire publiquement, c'est la même chose que pour le divorce et l'avortement», a expliqué Juan Antonio Barragan secrétaire des jeunes socialistes espagnoles et député.

L'Espagne n'a pas fini de nous surprendre. Le responsable gouvernemental en Catalogne (UCD) Joaquim Molins n'est sans doute pas un néophyte puisqu'il a déclaré en fin connaisseur : «Étant donné que la consommation de haschich ne produit pas plus d'effets qu'un verre de vin, elle devrait être dépénalisée...»

Pour ne pas être en reste le Parti Communiste Espagnole c'est lui aussi mis de la partie et il n'y va pas par quatre chemins. Pour Mr Rafel Ribo membre du comité exécutif du PC Catalan : «Le haschich a un effet positif». Quant au secrétaire des Jeunesses Communistes il s'est prononcé il y a peu pour la légalisation et la dépénalisation des drogues dérivées du Cannabis.

Alors l'Espagne est elle devenue «la capitale mondiale» de la marijuana ?

Pas si vite ! Des centaines de gens sont encore emprisonnés là-bas pour en avoir fumé ou possédé. Au pays basque à Pampelune le lundi 5 novembre une manifestation de plusieurs centaines de personnes a même été organisée pour qu'elles soient libérées immédiatement onze personnes qui avaient été arrêtées parce qu'elles avaient dans leurs poches quelques grammes de H.

Là encore ce sont les organisations de jeunes des partis qui sont aux avant postes (Les Jeunes Gardes Rouges maoïstes notamment). Autant dire que pendant la manifestation finalement dispersée par la police, les joints circulaient librement et dans l'euphorie générale.

Que pensent de tout cela nos chers députés français ?

Qu'attend le Parti Socialiste pour reparler de la dépénalisation de toutes les drogues puisque le 23 septembre 1977 il publiait un document qui déclarait entre autres :

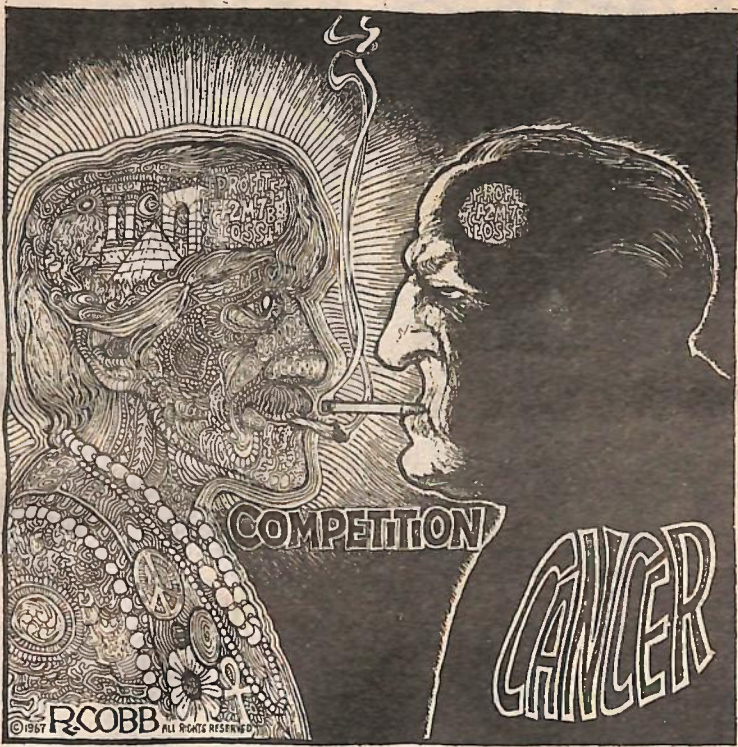
«Nous nous prononçons pour la dépénalisation de l'usage de toutes les drogues mais nous maintenons l'interdiction d'en vendre... Cependant il faut faire la distinction entre revendeur professionnel et revendeur pour usage personnel...»

Est-ce que le Parti Communiste est toujours d'accord avec sa déclaration du 9 septembre 77 ? : «Il faut interdire toutes les drogues» (NDLR : Même Ricard ?)

Le Mouvement des Radicaux de Gauche y-a-t'il réfléchi depuis la conférence de presse qui suivit l'arrestation de Jean Fabre. Durant celle ci Hélène Criée de la Gueule Ouverte leur avait demandé s'ils soutenaient la campagne du Parti Radical Italien pour la dépénalisation des drogues douces et s'ils étaient prêts à en mener une en France. Robert Scharzentberg avait alors répondu, pris très nettement de court par la question : «Nous n'y avons pas encore réfléchi». Et maintenant ?

C'est à tous ces gens là que la Gueule Ouverte vont aussi s'adresser. Dans les prochaines semaines elle leur posera des questions pour qu'enfin des positions claires soient prises par ces partis.

Car en France si ce n'est Libération, une partie du mouvement libertaire et les Comités Communistes Autogestionnaires (CCA) trop peu de gens et/ou d'organisations ont pris position et ont agi pour la dépénalisation des drogues douces. «Nous sommes tous des espagnols drogués.»



Au delà des frontières

PAR RAPPORT AUX Etats Unis et à la Hollande on savait que la France était en retard sur les problèmes de réglementation des drogues dérivées du Cannabis.

Maintenant il faut se rendre à l'évidence, la quasi totalité des pays occidentaux est en avance sur nous.

En 1976 les Pays-Bas ont adopté une nouvelle législation qui se veut résolument libérale et qui introduit les distinctions usagers, trafiquants et drogues douces, drogues dures. Posséder jusqu'à trente grammes de H. n'est plus un délit, c'est un droit. La possession de plus de trente grammes de H. pour usage personnel constitue une infraction punissable d'un mois de prison ou de 500 Florins d'amendes. Le maximum de la peine encourue pour trafic de drogue est de quatre ans.

En parallèle à cette quasi-dépénalisation une politique de prévention et de traitement a été mise en place avec la création de centres de consultations, d'hébergements ou de cures. En fait cette politique vise surtout à enrayer l'augmentation de l'usage des drogues dures. Les drogues douces n'étant plus depuis des années considérées comme «un problème grave pour la santé morale et physique de notre belle jeunesse».

Les autres pays scandinaves ont dans leur ensemble adopté une politique de dépénalisation similaire.

Le Danemark (loi de 1969) et la Norvège (lois de 1964 et 1972) considèrent que les sanctions pénales sont inappropriées pour le délit de consommation et se contentent le plus souvent de simples amendes administratives. Ils ont créé eux aussi des centres de prévention et de traitement pour les véritables toxicomanes.

La Suède (lois de 1968 et 1972) a refusé pour l'instant de retirer à l'usage illicite son caractère d'infraction mais une dépénalisation de fait a abouti à lui ôter tout caractère punissable.

La Suisse (loi de 1975) a refusé comme la France de distinguer entre drogues douces et drogues dures mais elle a considérablement allégé ou même parfois supprimé les peines pour usages.

La loi autrichienne (1971) arrête toutes poursuites dans la mesure où l'usager ne détient qu'une quantité ne dépassant pas sa consommation pour une semaine et accepte de se soumettre à un traitement ou un contrôle.

La loi Italienne (1975) sur laquelle nous reviendrons plus en profondeur ne prévoit plus de sanction pour l'usage personnel d'une modeste quantité dans un but non thérapeutique.

Les Etats-Unis s'avancent doucement mais sûrement vers la dépénalisation des drogues douces dans la mesure où l'usager n'en possèdera pas plus d'une once (28 grammes). Déjà dans une quinzaine d'Etats les législations fédérales ont dépénalisé les drogues douces.

A ce sujet le rapport Pelletier note avec raison mais non sans crainte pour la France, de peur sans doute de suivre l'exemple américain : «La législation américaine tend à mettre le droit en accord avec le fait et à supprimer le caractère pénal attaché à une pratique qui compte tenue de son extension à une part non négligeable de la population, notamment adulte, ne peut pas en fait être réprimée.»

Au Canada l'évolution est proche à bien des égards de celle des Etats Unis. L'usage est constamment différencié du trafic. Ce dernier étant réprimé avec sévérité. La dépénalisation de l'usage du Cannabis est là-bas en bonne voie.

Cependant une des choses dont nous devons le plus nous méfier en cas d'ouverture vers une dépénalisation des drogues douces, c'est que celle-ci ne s'accompagne pas d'un contrôle social de l'Etat sur tous les utilisateurs (trices).

Une raison de plus pour insister sur le fossé, qui séparent les drogues douces des drogues dures,

Une campagne internationale.

AU MOMENT OÙ LA Gueule Ouverte se lance dans une campagne pour la dépénalisation des drogues douces, nous recevons de Belgique une lettre ainsi qu'une petite documentation du «Comité pour la Réforme des Lois sur le Cannabis». Le C.R.L.C. est né le 31 mai 1978 à l'occasion d'un «smoke-in» où près de 500 personnes fumeront de la ganja sur une pelouse bruxelloise. Une pétition a discrètement circulé, et a à présent récolté plus de 5000 signatures.

Cette campagne, que nous allons avec vous mener sur le terrain, ce n'est pas la campagne de La Gueule Ouverte. C'est la vôtre. Nous pensons donc normal de vous mettre en rapport direct avec ceux qui dans d'autres pays se battent pour la même chose que nous. Voici donc des extraits de notre correspondance avec nos amis Belges et Anglais :

Depuis le début de cette année, nous sommes en contact avec «Legalise Cannabis Campaign» à Londres et les «Smokey Bears» qui sont déjà organisés depuis pas mal d'années et qui semblent avoir pas mal de succès en Grande Bretagne. Depuis près de 7 ans, Release s'occupe en Angleterre d'aider toute personne arrêtée et n'ayant pas de moyen de défense. Ils se sont principalement orientés vers l'aide juridique aux inculpés pour possession de drogues en

général, et appuyant cette défense des inculpés, mais nous nous limitons pour le moment au Cannabis. Le système est assez simple, un numéro de téléphone est diffusé, et toute personne désirant une assistance juridique peut appeler 24 heures sur 24. D'autre part, nous comptons appuyer cette action par une campagne de presse, mais ici c'est assez limité, car nous n'avons pas les moyens de publication pour éditer un canard et nous sommes obligés de demander à d'autres journaux de publier nos articles. (POUR, LA GAUCHE, etc...)

Si en France la Gueule Ouverte, grâce à ses lecteurs et à son audience peut devenir ce média qui manque à nos amis belges, nous aurons, quand la campagne sera lancée sur le terrain, le moyen de coordonner tous ces efforts.

Mais ce que nous essayons véritablement de faire pour les années à venir, c'est de regrouper toutes les organisations européennes pour la dépénalisation en un grand mouvement qui pourra agir directement à un niveau international, et parvenir à une entraide entre les différents pays pour s'échanger les idées, la documentation et les finances. D'autre part, le NORML américain (National Organization for the Reform of Marijuana Law) qui est arrivé à un niveau d'organisation

très développé, essaye de regrouper tous les mouvements des pays du monde entier pour faire pression directement sur l'ONU de façon à retirer le Cannabis de la convention de 1961. Les américains disposent d'une documentation tout simplement fantastique, et ils ont une centaine d'avocats spécialisés à leur disposition.

Pour le moment, la plus active en Europe est la Legalise Cannabis Campaign en Angleterre. Ils sont en contact avec la Hollande et le PR en Italie. Ils éditent également un magazine consacré uniquement au combat pour la dépénalisation et à des informations pratiques sur l'Herbe, Home Grown.

Venons en aux propositions. Notre idée depuis pas mal de temps est d'organiser une réunion de représentants de toutes les organisations européennes. Le t'oi possible, pour faire le point, pour échanger nos idées et voir comment mener le combat tous ensemble.

Voilà de quoi donner du cœur à l'ouvrage. Nous sommes bien entendu en contact avec ces correspondants et d'ici à quelques semaines, nous envisagerons les actions à mener avec nos amis européens. Quand on lancera une campagne internationale à l'ONU il faudra une sacrée mobilisation de fumeurs français et de tous les autres.

NICARAGUA

LE VIDE

SOMOZA EST TOMBÉ. LE NICARAGUA est libre mais très vide aussi. Il va falloir reconstruire un pays détruit, lutter contre la famine et redresser l'économie. C'est contre les restes du Somoza et les liens tyranniques subsistant avec les Etats Unis que le peuple va devoir lutter. Ne croyons pas que le Nicaragua pourra poser toutes les questions d'un nouveau modèle de société. Une paysannerie écartelée dans un pays modernisé à outrance qui maintenant doit aussi trouver une nouvelle identité politique tournée vers l'avenir.

Matagalpa ou Esteli, à l'automne 1979, c'est un peu l'automne 1944 à Valence ou Grenoble... La Libération... Les gars et les filles mitrailleurs en main, contrôlant les carrefours et gardant les locaux publics. Les manifestants de rue pour exiger le châtiement des traîtres et la confiscation de leurs biens. Le renouveau joyeux des affiches et des graffitis, des cercles culturels et des comités de ménagères. Mais en remplaçant F.F.I. par Sandinistes, collabos par somozistes.

Et surtout en mesurant tout ce qui sépare quatre années de vic-

atrices encore saignantes de la guerre civile, des quartiers entiers des villes ont été détruits quand l'aviation de Somoza tenta de pilonner les insurgés, l'économie est complètement désorganisée, la famine menace, le chômage est intense. Et les sandinistes doivent affronter ces tâches écrasantes, avec les seuls moyens que leur a laissés le somozisme : bureaucratie timorée, bourgeoisie méfiante et qu'il ne faut pas effrayer, peuple très inégalement éveillé de son long sommeil. Le pouvoir leur est soudain tombé dans les mains au dernier moment, quand le somozisme s'est décomposé. Ils ont

Route de San Isidro. Péage militant. Une simple ficelle tendue. Le car s'arrête. Une milicienne monte à l'avant pour annoncer une collecte. Mais le chauffeur met sa radio à fond. Le rapport des forces n'est pas bon... (petit patron)

chisme et d'occupation nazie, qu'on avait quand même pu supporter (cf le film **Le Chagrin et la Pitié**) et **quarante-cinq** ans de somozisme - dictature bestiale dans un petit pays misérable, pieuvre qui pompait directement 50% du potentiel économique du pays. Le Front Sandiniste a défié la dynastie des Somoza, sa **Guardia Nacional** fasciste, sa gabegie arrogante, et cupide, sa servilité envers les USA. Il a mené des dizaines d'années de luttes armées dans les montagnes, il a animé plusieurs soulèvements populaires et finalement l'insurrection victorieuse du printemps 1979. Les sandinistes ont «fait de la politique», ils ont renversé le pouvoir d'Etat, ils ont tourné la page.

Mais aujourd'hui, tout reste à faire. La misère est atroce, les stigmates classiques du sous-développement sont aggravés par les

gagné de façon quasi-prématurée, sans que la masse de la population ait toujours participé activement, sans donc qu'elle soit prête à affronter activement «avec ses propres forces», le problème de la reconstruction du pays.

Un graffiti superbe, sur les murs de Matagalpa : ILS NOUS CROYAIENT MORTS, NOUS N'ETIONS QU'ENDORMIS...

Le vide à remplir

Alors, c'est un peu le vide, et il faut le remplir sans tarder. On pare au plus pressé, on structure systématiquement, par référence au modèle cubain si proche et quasi-légitime. **Barricada**, or-

gane «officiel» des sandinistes, prend le ton «langue-de-bois» de **Granma**, célèbre la RDA ou la culture tchécoslovaque, identifie

domination US, mais il ne s'est pas dégagé du système capitaliste mondial et de modèle yankee de société.

Un gosse en haillons assis sur un trottoir de Managua, les pieds nus dans l'eau bourbeuse, la tête dans les mains. Il répète inlassablement «La patria... la revolucion... la patria... la revolucion...» Comme si sa vie en dépendait !

extrême-gauche et agents impérialistes. On met en place hâtivement des appareils syndicaux ou politiques verticaux... Vu de si loin, au sortie d'une si longue nuit, le «camp socialiste» paraît rassurant, attrayant...

Le vide à remplir, le long chemin à parcourir, on le mesure plus qu'ailleurs à Managua, la capitale. Espace urbain gonflé absurdement (600 000 habitants sur deux millions et demi), étiré à l'américaine sur des dizaines de kilomètres, ravagé déjà par le séisme de 1972, reconstruit dans le désordre du capitalisme sauvage. Managua, c'est un patchwork erratique de terrains vagues, de noyaux pseudo-modernes, de bidonvilles, de **barrios** encore paysans. On ne s'y sent nulle part «en ville», comme c'est le cas à Granada, vieille cité espagnole, ou à Leone et Esteli malgré les ruines. Pas même de trottoirs pour marcher à pied, pas même de librairies ou si bien cachées... Que faire de Managua ?

Vendre pour vivre

Pour maintenir en vie son économie, il lui faut écouler son coton, son café, sa viande congelée, son sucre, selon des termes qui lui sont dictés (prix, quotas, balance financière...). Cette tyrannie du marché mondial commande non seulement le choix des

Rama, dimanche matin. Le degré zéro de la misère sordide. Des ivrognes se battent et roulent dans la boue, les gosses jouent parmi les ordures, les chiens et les porcs rôdent devant les masures en mauvaises planches disjointes.

cultures et les normes de production, mais toute la vie sociale et le «rapport» des hommes à la nature. La paysannerie est écartelée entre une vie de prolétaires agricoles enrégimentés à la saison des récoltes, et une petite production vivrière pour le marché intérieur le reste de l'année. Le premier secteur, celui qui compte, n'est

dès que la pression se relâche. La broussaille (**mallea**) revient en une seule saison, haute de plusieurs mètres.

Même tyrannie du modèle yankee pour les transports. Voitures et camions consomment les 4/5 du carburant importé. Le réseau ferré n'est plus que ferrailles dérisoires et poussives. Les transports en commun (bus vétustes appartenant à de petits patrons privés) sont négligés au profit de la bagnole-reine, dépensière, encombrante et prétentieuse (style «Cherokee-chief»), et qui a orienté la dilatation cancéreuse de Managua. Mais on ne voit presque pas de vélos, et encore sont-ils presque tous du modèle pliable pour coffre arrière... Toujours la loi de la bagnole...

Plus généralement, tout est importé. Biens d'équipement, articles ménagers en plastique, textiles, et jusqu'au coca-cola devenu la boisson commune : 600 000 bouteilles pour la seule petite ville de Matagalpa. Dans ce pays où le «fonds» indigène est bien moins solide et moins riche qu'au Pérou ou au Guatemala, où l'artisanat



On pare au plus pressé. Les priorités immédiates, ce sont la reconstruction des quartiers détruits, les mesures d'hygiène les

«rentables» qu'au prix de techniques «modernes» dont l'impact écologique est très mal connu en milieu tropical. On est bien loin ici de l'antique intégration du paysan chinois ou français dans un monde rural qu'il a façonné depuis des siècles. Le paysage, vu des routes du Nicaragua, présente une nature forcée et violée à coup de machines géantes et de chimi-

local est presque inexistant, le matraquage culturel yankee asséné depuis un demi-siècle a créé des habitudes de vie, des besoins factices, appauvrissants : l'air conditionné coûteux et malsain, signe de «modernité» et de promotion sociale, la radio et le transistor sans cesse branchés même dans l'auto, même à l'oreille dans la rue...

A l'INRA de Chinandega, installée dans la luxueuse demeure réquisitionnée d'un grand bourgeois. Service d'arpentage, conseil juridique, agronomie... les paysans viennent nombreux et confiants. Services gérés par de jeunes volontaires qui travaillent avec acharnement, quatorze heures par jour, toujours souriants, toujours fraternels. On s'y sent bien...

sation à outrance (engrais, herbicides, pesticides...); nature qui prend tout de suite sa revanche

Croissance urbaine, déclin des transports en commun, priorité des exportations, viol chimique de

A bluefields, campagne des CDS dans chaque barrio, pour l'hygiène des rues, la vaccination, la liquidation des «sapos» somozistes. Affiches manuscrites énergiques. Les ménagères prennent les choses en main.

la nature, pièges de la consommation standardisée, tout ça, nous connaissons. Nous faisons l'expérience de ce modèle de «croissance» imposé par le nouvel ordre «trilatéral» auquel Barre et Giscard sont ralliés fanatiquement, modèle que nous essayons de refuser. Est-ce un luxe de gauchistes de pays riches, que de s'interroger sur ce que vaut ce modèle... Au Nicaragua, on a souvent l'impression pénible d'un dialogue de sourds, quand on mène la discussion sur ce terrain..

Nous n'avons certainement pas de leçon à donner aux sandinistes. Ils ont fait leurs preuves, et par surcroît, ils sont probablement coincés, au moins à court terme. Ils ont hérité d'une situation donnée, ils restent pris dans un système, ils n'ont pas le choix...

ET ENSUITE ?

Mais ne sommes-nous pas en droit d'attendre d'eux qu'ils posent toutes les questions, même celles qu'ils ne peuvent résoudre vite. Car nous savons que

le modèle de société dont nous subissons aujourd'hui le poids stérilisant ne peut leur ouvrir un avenir qui soit meilleur que notre présent. Sont-ils préparés à poser ces questions ? Parfois oui, comme quand ils proposent de faire renaitre les chemins de fer ou de faire éclater Managua en noyaux «vivables»... Parfois non, comme quand on taxe officiellement de «contre-révolutionnaires» ceux

Dans les rues d'Esteli, sur une seule file interminable, passent 200 guerilleros, retour de trois mois d'exercice en montagne. Épuisés, sales, les pieds douloureux, armes et vêtements hétéroclites... Ils marchent, presque dans un état second. Ils se rangent pour l'appel, qui commence par les camarades tombés. Ils repartent à la caserne.

qui demandent que soit reconsidérée la priorité absolue donnée au coton d'exportation, qui met le pays à la merci de l'acheteur...

De quelle marge d'initiative dispose-t-on au Nicaragua, par rapport au modèle dominant de société (version yankee ou sous-version soviétique) ? A quelles conditions y peut-on élaborer un «projet de société» radicalement

différent (ce qui ne signifie pas retourner aux paillottes) ? Comment unir leur lutte et la nôtre contre l'ennemi commun alors que nos expériences sont si différentes, et donc la conscience que nous en avons ? Questions lancinantes, au retour du Nicaragua...

Le Nicaragua, dernière note optimiste, est quand même un peu une page blanche... L'Institut National de la Réforme Agraire (INRA) gère la moitié des terres du pays prises aux somozistes et y met en place des «communes sandinistes» autogérées. Des groupes d'animation culturelle sont actifs dans les provinces. Les

CDS (comités de défense sandinistes) prennent en main dans les quartiers les tâches matérielles les plus urgentes. Le vent de liberté s'est levé...

Il faudra y retourner, pour voir comment tout ça va tourner...

Jean Chesneaux



BREFFLE

HIVER FATAL POUR LES VEUVES DE CHEFS D'ETAT

En ce jour de 11 novembre, où l'on défile un peu partout en France, et sur les Champs-Élysées en l'honneur des veuves de guerre, on cumule les mauvaises nouvelles :

Mamie Eisenhower, veuve de l'ancien président des Etats-Unis, décédé en 69, s'est éteinte à Washington à l'âge de 82 ans.

Et, Tante Yvonne l'a suivie de quelques jours, précédant de quelques heures l'anniversaire de la mort de feu son général d'époux. A qui le tour ?

LES PARIS SONT OUVERTS

Six radios libres mises en place par la CGT. Mr Séguy se doterait-il déjà des moyens de la prochaine échéance. On a vu à l'occasion des dernières élections la rigueur avec laquelle ce monsieur a su différencier ses fonctions à la CGT et celles auprès du PC. Il est bien évident pour tous que, jamais, au grand jamais (c'est juré), il n'y aura sur ces postes de propagande pro-nucléaire, anti-PS ou anti-CFDT, anti-écologie, anti-féministe, etc... et que ces postes se cantonneront aux luttes cégétistes anti-patronales. Amen.

NUCLÉAIRE

Aux USA, quand le président de la République, à quelques temps des prochaines élections, a des inquiétudes sur ses chances de succès, savez-vous quelle est la première mesure démagogique, ou séductrice qu'il impose : un moratoire sur le nucléaire.

Eh oui, et sur une idée du sommet, en plus, c'est la commission de réglementation sur le nucléaire (NRC) qui lui a soufflé ; ou imposé, on ne sait pas trop. Quand bien même ce ne serait que du vil électoralisme, c'est pas chez nous qu'on utiliserait de genre d'argument. D'ailleurs, il y a gros à parier que ça ne marcherait pas.

ÉMETTRE

Emettre en Belgique. Je ne sais pas si les Belges s'y sont pris autrement que nous mais bientôt ils pourront le faire avec la bénédiction de leur bon roi.

Il est maintenant question d'autoriser l'installation de 124 radios libres en Wallonie. Ça, c'est d'avance accordé. C'est pas ici qu'on verra ça. Mais les Belges en sont maintenant à discuter le bout de gras. Du côté du pouvoir, on résiste encore, les militants de l'association de libération des ondes (ALO), veulent pouvoir émettre et porter à au moins 30 kilomètres et ceux du pouvoir ont très peur d'émetteurs de 400 watts. Alors ? alors on marchand.

NUCLÉAIRE

«La France a mis l'accent sur le remplacement du fuel dans les centrales électriques par l'énergie nucléaire» a déclaré, très triste, Helmut Schmidt, le chancelier ouest-allemand, qui continuait encore plus sombre : «J'admire cette façon systématique ; j'admire la possibilité de faire cela sur le plan de la politique intérieure» ajouta-t-il dans un sanglot. Parce que lui, le pauvre, il ne peut pas. Ils ne se laisseraient pas faire, ces froussards d'Allemands. Ils ont trop peur.... Sont-ils bêtes....

BRÈVE

Information pour tous ceux qui veulent écrire à maître Graindorge, prisonnier à Forest, Bruxelles :

Le courrier a intérêt à passer par : Comité National de Défense Graindorge, 80 avenue des Coccinelles, Bruxelles. Car les lettres expédiées directement à la prison, venues de France, sont «égérées» par l'Administration.

De même : précaution pour les livres à envoyer aux camarades belges prisonniers. Jacques Roland ayant demandé : «Le Capital» de Karl Marx se l'est vu refuser sous la mention : «lecture peu saine». Histoire belge, mais pas drôle.

Congrès des syndicats de soldats

La deuxième rencontre internationale des organisations européennes de soldats s'est tenue en Hollande à Utrecht les 3 et 4 novembre. Ce congrès a réuni, outre le syndicat de soldat hollandais VVDM, des appelés syndicalistes suédois, finlandais, danois, espagnols, français et allemand. Des délégations suisse et belge étaient aussi présentes. Ce deuxième congrès aurait dû normalement aboutir à la création d'une union syndicale européenne des soldats mais le puissant syndicat hollandais VVDM jugeait sa création officielle prématurée.

Le programme discuté par les trente délégués avait été préparé par le bureau provisoire élu au congrès à Malmö en Suède. Un projet de programme qui demandait la reconnaissance des droits démocratiques à l'armée, l'amélioration des conditions de vie, la remise en cause du code et du règlement militaire.

Sur tout cela, pas de gros problèmes. Les délégués étaient le plus souvent d'accord entre eux, à condition bien évidemment d'affiner les formules en fonction des réclamations faites par certains pays. Cependant malgré le forçage de certaines délégations (française, espagnole et suédoise) pour créer l'union européenne. Celle-ci ne vit pas encore le jour. Le VVDM hollandais expliquant que les luttes des soldats dans les différents pays n'étaient pas encore assez unifiées et de même force.

La création «d'une coordination stable et permanente avec un bureau d'organisation» mettait tout le monde d'accord.

Celle-ci se donne pour but dans les mois qui viennent de lancer une campagne européenne pour les droits démocratiques dans les casernes et... d'éditer un bulletin de coordination.

En fait, le gros problème de cette réunion européenne vint surtout de la France représentée uniquement par «Informa» pour les Droits des Soldats. IDS n'arrête pas de déclarer à juste titre qu'elle ne représente qu'une tendance syndicale organisée dans le mouvement des soldats.

Et pourtant quand à la conférence d'Utrecht, les autres tendances françaises ont voulu s'exprimer cela leur a été interdit et semble-t-il - avec l'accord d'IDS.

Qu'est-ce que cela veut dire ? A ma connaissance, en ce moment aucune organisation française ne

peut affirmer représenter le mouvement des soldats dans sa totalité.



Comment le comité d'organisation a-t-il pu se donner le droit d'éjecter les deux représentants de «Soldats en Lu» et les trois appelés, certes pour les premiers anciennement proches de l'OCT, pour les seconds proches de la LCR, mais qui n'en représentent pas moins, en fait, le mouvement des soldats français sur place dans les casernes. Les deux représentants de «Soldats en Lu» se virent même traiter d'agents du FBI. Là, c'est vraiment trop gros, trop ridicule, le mouvement des soldats n'a rien à gagner avec des affaires aussi stériles.

Heureusement les choses pourront sans doute s'arranger puisqu'une réunion de toutes les tendances françaises aura lieu prochainement.

Jean-Luc Benhamias

Petition homosexuelle

Dans la politique de répression tous azimuts du gouvernement, les homosexuels sont toujours spécialement visés. Contre les interdictions professionnelles, le COUARH a lancé une pétition nationale contre des lois issues de Pétain qui traitent encore l'homosexualité comme un fléau social.

A l'heure actuelle, lorsqu'on parle du mouvement homosexuel en France, il faut citer un certain nombre d'organisations, de groupes et de comités. Ainsi, circule en ce moment une pétition contre les interdictions professionnelles qui a été lancée par le Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuel (COUARH) il y a quelques semaines. En même temps que circule cette pétition, un service pratique sous la forme d'une permanence téléphonique a été créé pour tous les problèmes urgents touchant au droit.

Le premier objectif de cette campagne va être - déjà - de mobiliser la masse des homosexuels et des lesbiennes sur tous les problèmes d'interdiction professionnelle et de discrimination dont ils sont souvent victimes. Un autre but de cette campagne est d'aider les homosexuels hommes et femmes à ne pas être prison-

niers d'un ghetto, à prendre conscience de l'aspect politique des répressions dont ils sont l'objet. Plusieurs affaires concernant des homosexuels licenciés du fait de leur préférence sexuelle, cas de Marc Croissant, de Jacky Léal-Clavel ou de Dugué qui a été exclu de son poste à la municipalité communiste de St Ouen, après une campagne de presse et des «révélations» d'enquête dignes de Minute. Pour parvenir à ces premiers objectifs, le COUARH cherche la plate-forme et le soutien des organisations politiques, le plus large possible.

Tout le monde n'est pas d'accord avec ce qui vient de nous être présenté, comme réflexion et comme pétition. Une autre sensibilité émanant du Groupe de Libération Homosexuel (GLH) de Marseille ou du Collectif Homosexuel d'Arrondissement (CHA) des Halles tend plutôt à élargir le

cadre de cette campagne, en articulant un elutte pour les libertés et la difficulté d'être homosexuel et de devoir «faire» comme tout le monde, tous les jours.

Dans tous les cas, tout le monde pourra être signataire de cette pétition. Homos, hétéros, organisés, isolés, mal désorganisés, bref, vraiment tout le monde.

A l'heure où les déclarations en faveur des droits de l'homme, contre le racisme, pour les libertés, se multiplient, à l'heure où personne ne peut plus admettre que des individus soient chassés de leur emploi à cause de leur race, leur religion, leur sexe (loi du 11 juillet 1975), les homosexuels et les lesbiennes subissent toujours en France une véritable persécution dans le travail. Chaque année, des milliers d'entre eux sont licenciés, font l'objet de chantage de la part de leur employeur à cause de leur orientation sexuelle (en particulier dans la Fonction publique en vertu de l'article 16, alinéa 2, titre II, du Code, relatif à la bonne moralité). Les signataires exigent la fin de toute discrimination à l'égard des homosexuels et des lesbiennes et demandent l'extension et l'application de la loi du 11 juillet 1975 à l'orientation sexuelle.

QUATRE DÉPUTÉS ÉCOLOGISTES qui siégeaient pour la première fois à l'Assemblée du Land de Brême, ont marqué la session constitutive du mercredi 7 novembre.

Il peut en effet sembler bizarre qu'ayant obtenus 5% des voix, les écologistes n'aient hérité que de quatre sièges. Leurs critiques portent notamment sur les basses manoeuvres du Landtag qui semble employer tout ce qui est en son pouvoir pour gêner les députés écologistes. Ces quatre députés catalogués contre leur vœux de liste verte de Brême (GLB), alors qu'ils s'appellent très clairement «les verts», ont finalement déposés une plainte devant le tribunal constitutionnel de Karlsruhe, afin de faire reconnaître leurs droits.

Il est dommage que beaucoup n'aient retenu de la venue de ces députés écologistes que le côté spectaculaire et «folklorique» de l'arrivée en bleu de travail, offrant des fleurs aux passants et aux autres députés. Mais peut-on encore parler de folklore à propos de la place réservée aux écologistes dans le fond de la salle du Parlement, ou aux propos xénophobes de certains à l'égard de la députée Delphine Brox qui possède la double nationalité franco-allemande.

La majorité du Landtag a fini par leur accorder le droit de présenter des propositions et de poser des questions. Bien qu'ils ne soient pas considérés comme un groupe parlementaire ils devraient pouvoir ainsi commencer un bon travail, ne serait-ce qu'en posant certaines questions...

Les petites fugues

Film de Yves Yersin avec dans le rôle principal Michel Robin.

PIPE RESEMBLE à ces nombreux personnages que l'on rencontre dans les campagnes. Ils vivent dans cet univers qui est parfois leur prison. Leurs chambres de l'autre côté de la cour, jouxent le tas de fumier. Ils sont là pour le travail, pour manger avec la famille, mais ils se lèvent quand celle-ci parle d'argent. En vieillissant, ils prennent l'attitude d'hommes simples sinon «simples». Ils font presque partie du paysage avec leurs moustaches tombantes, leurs dos courbés. Leurs «dires» sont plus souvent des remarques que des jugements, ceux-ci étant réservés aux patrons. Leurs «vies» quant à elles se cantonnent souvent à quelques sorties au village et quelques rêves inexprimés qui se terminent par l'inexorable descente du lit de vin callée dans un coin de l'étable. Alors ils n'ont plus d'âge. Ils sont seuls et sans femme. Ils sont tellement bien dressés à leurs vies et à ce travail

qu'ils n'ont presque pas besoin des ordres du patron.

Mais Pipe en achetant une mobilette va réaliser son rêve. Alors les barrières de cette vie rurale cadencée comme une montre suisse, tombent. Il «arrête tout» et s'en va. Les ordres fondent sur lui comme la neige au printemps. Il en arrive à donner des conseils au patron. Il n'est plus «benet» et se donne le droit de vivre. La libération de Pipe, on la vit avec joie; sa sensibilité ne s'exprime pas par la parole comme c'est souvent le cas en ville; ici on la perçoit par ses gestes, ses expressions, son écoute.

Cependant, cette libération, hâtive et vite réprimandée nous remet en mémoire le poids pesant de l'enclousonnement et de «l'exploitation» de certains ruraux, ouvriers agricoles et aides familiaux qui sont intimement liés au monde rural. Si les paysans, dans les plus fallacieux discours ministériels «produisent l'or vert et entretiennent la nature», les ouvriers agricoles demeurent des abeilles ouvrières, mourant à leurs postes.

P.V

Ca déménage remue ménage n°4

LE NUMÉRO 4 DE REMUE-MÉNAGE est enfin paru. Notre attente est largement récompensée par un sommaire riche et présent sur tous les fronts où le Mouvement des Femmes peut intervenir.

Retardé par de tristes démêlés avec un «imprimeur-de-gôche-qui-ira-loin», le numéro 4 de *Remue-ménage* est paru.

Né il y a maintenant six mois d'une partie de l'équipe du «Temps des femmes», c'est d'abord un (presque) mensuel d'information sur les luttes féministes : le calendrier, la revue de presse, les «Echos», et depuis le numéro 3 la rubrique répression, suffisent à en faire un outil d'information et de lutte important. Pour tous renseignements, adresses sur tous collectifs féministes, et ceci de façon très oecuménique reportez-vous à «*Remue-ménage* ?» Ainsi pour ce dernier numéro, sur la répression (d'Agnès Lutmann à Franco Piperno la même chaîne droit commun-délit politique), sur Evelyne Barge, sur l'action du C.U.A. R.H., sur Dessie Woods. Dans les «échos» des nouvelles du Brésil, des femmes d'Euskadi-nord en grève de la faim, de différents groupes de quartier et de province, des «petites teignes» etc. Tout au long du journal, différentes expériences féministes s'expriment directement : «les mères prennent la parole», le centre de documentation féministe, quand les femmes s'en mêlent (groupes de femmes de Saint Denis pour les femmes victimes de violence). Des articles sur les femmes à l'étranger aussi : inculpées de Bilbao, combattantes au Nicaragua, folles de mai, le divorce à l'espagnole; un excellent travail de bibliographie sur les recherches féministes, et encore des adresses...

Un journal «sérieux» donc, documenté, et qui tient la route, pour toutes celles qui, militantes féministes ou non, veulent se tenir au courant des luttes féministes; et qui nous rafraîchit sérieusement (joyeusement) la mémoire en consacrant 6 pages aux luttes pour l'avortement (Marche du 6 octobre, collectifs avortement contraception, inculpation de 4 femmes pour Radio MLAC, texte du MLAC d'Aix...) à l'heure où les débats sont noyés par la problématique de la viabilité de l'enfant ou fœtus (un hasard ?) à la suite de l'inculpation de deux médecins de la Pergola pour infanticide.

Témoin des luttes, mais pas seulement. Le collectif de «Re-

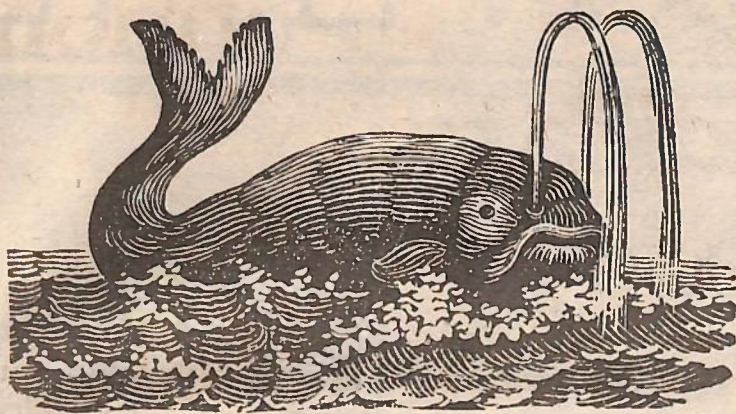
mue-ménage» s'est impliqué dans la préparation du 6 octobre, dans le collectif Dessie Woods et le collectif femmes Nicaragua. Il prend parti dans ce dernier numéro contre les dangers de médicalisation de l'avortement, et pour espérer que la marche du 24 novembre sera prise en charge, dirigée par le mouvement

Enfin la démarche la plus intéressante de *Remue-ménage*, c'est l'ouverture vers d'autres luttes de femmes hors du «mouvement» ou marginales par rapport au «mouvement» : employées de maisons, femmes prostituées, ménagères d'Usinor-Denain. A ces luttes, *Remue-ménage* donne directement la parole par une utilisation de l'interview brute qui va totalement à l'encontre de la conception traditionnelle de l'interview de «personnalités». Sans pour autant se situer dans un rapport d'étrangeté par rapport à ces autres femmes, les femmes de *Remue-ménage* ont en effet pour principal souci de prendre conscience des liens entre ces autres luttes et celles du «mouvement» classique : nous sommes prostituées, ou ménopausées en puissance, ménagères même si nous ne sommes pas mariées, femmes de ménages à temps partiel sans être des «employées de maison» à demeure. Bref la conviction pour les femmes du journal que toute lutte des femmes nous est proche, que le vrai mouvement des femmes prend bien des chemins que nous ignorons.

A noter dans ce dernier numéro, le dossier sur la ménopause, ouverture vers des exclues de la base habituelle du mouvement, et un très bon article sur la grève du personnel d'Air-Inter contre le licenciement d'une femme de ménage, coupable de s'être appropriée... quelques jus de fruits abandonnés dans un avion... Autant d'interrogations tout à fait politiques sur la base sociale réelle du mouvement des femmes...

On trouve «*Remue-ménage*» dans toutes les bonnes librairies, pour la modique somme de 7 francs. Les remues ménagères tiennent une permanence téléphonique tous les mercredi soir au 277 36 32. Elles ont besoin d'argent bien sûr, et ouvrent une souscription... lisez-les !

V.M



Lors de la réunion de la Commission Baleinière Internationale de juillet dernier, il a été fixé un quota de 143 rorquals communs pour l'Espagne. L'Espagne qui est membre de cette commission depuis juillet dernier seulement a refusé de s'en tenir au quota; au non du droit de veto dont chaque pays membre peut user avant l'expiration des délais (90 jours après chaque réunion). C'est la première fois depuis 73 qu'un pays utilise ce droit de veto. Or, l'industrie baleinière espagnole, dont la production est destinée au marché japonais dans sa totalité,

est incontrôlée. Il semble à la vue des récents événements que le ralliement de l'Espagne à la Commission en juillet dernier n'ait été qu'une basse manœuvre pour échapper aux sanctions économiques de certains pays opposés à la chasse baleinière commerciale, et pour faire échouer la proposition de moratoire sur toute chasse baleinière commerciale qui figurait à l'ordre du jour de la réunion annuelle de la Commission Baleinière.

GREENPEACE, 31 rue de mail 75002 Paris.



U3 — Chaussure-Poisson. Accrochez discrètement cet objet à l'hameçon d'un pêcheur, et observez ses réactions : la joie d'avoir attrapé un poisson, d'abord, et... sa déconvenue lorsqu'il verra la suite...

LE GAI PIED, JOURNAL D'INFORMATION, de rencontre et de réflexion, homosexuel, en est à son numéro 8. Le sommaire et la présentation en font un organe de réflexion attrayant, avec qui on a envie d'engager la discussion.

Sorti en kiosque pour la première fois au mois d'avril *Le Gai Pied* faisait à l'époque 16 pages. Aujourd'hui nous le retrouvons avec son numéro 8 qui fait 24 pages. 24 belles pages qui sont déjà bien agréables à l'œil et dont il n'est pas besoin «d'être» pour apprécier la teneur. Voilà même déjà *Le Gai Pied* qui fait un appel au fric à ses lecteurs ! Il est sûr que l'importance politique de l'existence d'un mensuel d'information, de contact et de réflexion n'échappera à personne et que les mois prochains ces problèmes financiers seront résolus.

Chaque mois *Le Gai Pied* parle de tout (ou presque) ce qui peut concerner un homosexuel. L'actualité, avec tout ce qui se passe au niveau militant, au niveau des différents groupes provinciaux et des associations. On y trouve également des dossiers, comme cette fois-ci sur Pier Paolo Pasolini, une interrogation sur les rapports entre le mouvement fé-

ministe et le mouvement homosexuel militant, un grand reportage sur les manifestations homosexuelles aux Etats Unis. Ce que *Le Gai Pied* veut faire c'est sortir du ghetto auquel jusqu'à maintenant on les contonait. Ce mensuel se fait aussi l'écho de tout ce qui se passe en province et s'emploie à montrer l'activité homosexuelle sous toutes ses formes, plus ou moins militante, plus ou moins théorique.

La LCR (qui sort la revue *Masque*) œuvre dans une direction différente, mais retrouve la volonté politique du *Gai Pied* sur les grands axes. Il y a ainsi toujours eu dans le mouvement homosexuel matière à scission entre les différentes tendances de l'extrême gauche et les nombreuses façons qu'il y a d'être et d'envisager le combat homosexuel(le). Il ne s'agit pas aujourd'hui de mettre la marque du féminin entre parenthèses de bonne conscience, mais de ne pas

NI VIEUX NI MAITRES
Guide à l'usage des 10/18ans.

Environ 8 000 enfants assassinés par leurs parents chaque année en France... Des milliers d'autres torturés, mutilés... Quelques centaines de parents poursuivis... Par contre si c'est quelqu'un d'extérieur qui porte atteinte à la sacro-sainte famille, couic ! c'est un monstre...

Lorsque l'enfant paraît... le cercle de famille l'étouffe à tout prix... Yves le Bonniec et Claude Guillon montrent à travers les étapes de la vie quotidienne, l'asservissement insidieux ou comment s'en défaire. Quelques moyens pour s'alléger du carcan : les fugues, l'école, le service militaire, la contraception, le droit au plaisir sont parmi les sujets abordés dans ce guide, véritable outil théorique et pratique pour la défense des mineurs. Un bouquin indispensable à ceux que l'Etat considère jusqu'à 18 ans comme propriété de parents qui les ont trop rarement désirés mais dont les enfants subissent néanmoins les conséquences dramatiques.

Ni vieux, ni maîtres par Yves Le Bonniec et Claude Guillon aux Editions Alain Moreau, 4 rue Charlemagne 75 004 Paris

Le gai pied

oublier que dans presque tous les engagements et les luttes les homosexuels et les lesbiennes ont su se retrouver et s'aider. On en trouve l'écho dans les articles de fond des deux publications et dans les informations du *Gai Pied*.

Dans ce dernier on trouve aussi des critiques littéraires, cinématographiques et théâtrales dont le ton nouveau est très salvateur pour un genre bien souvent moribond. La lecture du courrier du lecteur ou des petites annonces peut être d'un grand intérêt pour tous, surtout pour comprendre le quotidien et les principales luttes quotidiennes de ceux qui demandent que l'on ne réprime plus leur droit à la différence, à leur préférence sexuelle.

Le Gai Pied est une certaine forme possible de l'aboutissement d'une déjà histoire du mouvement homosexuel(le); une histoire qui parle de 5 millions de personnes en France dont nous n'avons nous même pas toujours conscience de la difficulté de se battre au quotidien contre toutes les discriminations et atteinte à leur liberté, donc aussi à la nôtre. Nous reparlerons bientôt de ce mouvement homosexuel, de son histoire et de ses positions par rapport ou au féminisme ou à l'écologie ou...

SUR LE TERRAIN

Alternatives

21

LE CENTRE D'ANIMATION AUTOGESTIONNAIRE (12 rue du Chaignot à Dijon) vous invite le vendredi 16 novembre à 20h30 à débattre sur l'énergie solaire. Les autres débats porteront sur «Capitalisme français et Tiers Monde» (mercredi 28 novembre) et sur la Palestine (mercredi 12 décembre).

35

ATTENDEZ MOI J'ARRIVE. Depuis peu dans la région Rennaise je me sens un peu seul. Je cherche des adresses, des gens sympas pour qui le mot «alternatives» n'est pas seulement une étiquette («Anti-tas de choses») et «pour des tas d'autres choses» ne pas s'abstenir d'envoyer moi un p'tit mot. Faureau. P. St Samson 35 580 Guichen.

AMIS DE LA TERRE DE RENNES La prochaine réunion des Amis de la Terre de Rennes aura lieu le lundi 19 novembre à 20h30 au local 73 rue de Chateaugirard. Au programme : compte rendu de la réunion nationale de la Toussaint, activités des commissions, campagne pour la pétition nationale.

LA PETITION NATIONALE. La campagne de pétition nationale «pour une autre politique de l'énergie pour un débat démocratique sur l'énergie» continue. Si vous voulez diffuser le texte de cette pétition contacter les U.L.C.F.D.T ou demander aux Amis de la Terre 73 rue de Chateaugirard 35 100 Rennes. Une parade à vélo aura lieu sur ce sujet, le samedi 17 novembre à Rennes. Départ à 9h30 au local des A.T Rennes.

38

F.R.A.P.N.A. Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature. Maintenez l'information-formation. Toutes les personnes désirant diffuser la pétition énergie et voulant être informées sur le thème «peut-on se passer du Nucléaire?» sont invitées. Samedi 18 novembre de 8h à 12h au Palais de l'Université 2 rue Gal Marchand (à côté de la Place de Verdun).
-Alternative énergétique,
-Alternative économique,
-Energie et agriculture, transports,
-Nucléaire et emplois.
Rencontre écologique avec les Amis de la Terre, information-débat «La fin du Pétrole?». Avec des chercheurs à l'Institut Economique et Juridique de l'Energie. Vendredi 16 novembre à 20h30. Lieu : Maison du Tourisme, Grande Salle.

49

COORDINATION HOMOSEXUELLE DE L'OUEST. Le groupe de libération homosexuelle mixte d'Angers organisera les 10 et 11 novembre 79, une coordination régionale des groupes lesbiennes et homosexuels de l'ouest. Celle-ci a pour but de faire le point des activités des différents groupes et de préparer des réponses communes face à la répression anti-homo dans l'ouest.
Participation aux frais 80F (hébergement plus repas) Contacter : G.L.H d'Angers c/o La tête en bas, 17 rue des Poëliers, 49 000 Angers. Permanence téléphonique assurée le mercredi 7 novembre de 14h à 17h au (16-41) 88 93 58 et le samedi 10 novembre de 10h à 12h au même numéro.

57

COOP BIO. Existe-t-il une coop bio dans les alentours de 57 Sarribourg? Ecrire à : Le Cunff, Résidence du soleil, 27 370 St Pierre du Bosguéard, Tél : (35) 87 40 28

62

BECAUSE PROJET COMMUNAUTAIRE : existe-t-il des préfectures qui donnent des adresses pour

retaper des villages où l'on peut après un certain laps de temps devenir propriétaire?
Ecrire à Patrice Duvez et ses potes : 77, avenue, chemin des dames 62 117 Brebières

67

COOP BIO. Existe-t-il une coop bio dans les alentours de 67 Haguenau, écrire à : Le Cunff, Résidence du soleil 27 370 St Pierre du Bosguéard, Tél (35) 87 40 28

75

AMITIS ET CIVILISATION. Notre association entend, en collaboration avec «Médecins sans Frontières-Hollande» une action immédiate pour envoyer des médicaments dans une région particulièrement démunie du Haut-Zaïre.

Nous allons donc commencer par une récupération d'échantillons médicaux gratuits, vu la modestie de nos moyens accaparés par d'autres missions actuellement, et nous comptons sur vous pour nous aider à cette recherche. A Paris même, nous disposons de peu de place où effectuer le tri avec nos amies infirmières, mais avec un peu de chance (et des idées de votre part?) nous arriverons à nous agrandir. Tous envois peuvent être faits à l'adresse : Guy Barthélémy, 92 rue de l'Ouest, 75014 Paris. Mais il faudra éviter si possible l'époque 15 décembre, 15 janvier où je serai en principe en Inde.

78

REUNION-REFLEXION-PROPOSITION. Procès bâclés, condamnations iniques (inculpés du 23 mars-1er mai. Psychiatriser toute opposition (Agnès Lutman, procès de la Rue de Passy où les peines requises furent modulées en fonction du Q.I des inculpés. Arrestation et séquestration arbitraire (François Pain). Développement de l'espace judiciaire européen : extraditions (Klaus Croissant, Franco Piperno, Pace, etc. Nous vous invitons à une réunion de réflexion et de proposition le : mercredi 21 novembre à 20h30 à l'U.L. CFDT, 12 Bd Lemelle

LE COMITE EUROPEEN POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX A FOURRURES. Suite à notre conseil international une nouvelle orientation de notre stratégie a été décidée. Cette réorientation s'effectue dans 4 directions principales : a) notre mouvement n'est pas un mouvement anti-mode, mais bien au contraire le promoteur d'une nouvelle conception de l'habillement, b) nous nous affirmons comme un courant consumériste, car dans le domaine de la fourrure, le consommateur est abusé d'une manière scandaleuse, c) la protection des animaux à fourrures n'est pas un simple problème animalier mais bien un problème écologique, d) enfin, seul un mouvement ayant un véritable fonctionnement et une représentation officielle et diplomatique au niveau européen peut espérer réussir.
C.E.P.P.A.P section France, 9 av Honoré-de-Balzac, 78 360 Montesson-La Borde. Tél 693 06 40

COOP. Tous ceux intéressés par une coop de bouffe versailles (il y en a beaucoup) et qui ont surtout des idées pour un bon fonctionnement (il y en a moins) sont invités (les autres aussi!) au centre huit (8 rue de la Porte de Buc à Versailles) à 20h30 le mercredi 21 novembre pour en discuter et surtout en décider... Qu'on se le dise!

LE GROUPE ECOLOGIQUE DE VERSAILLES (GERV) recommencera-t-il à sévir tous les mercredis soir au Centre huit par des actions spectaculaires (paiement fractionné des factures EDF, pétition nationale contre le nucléaire, participation à des actions d'autres mouvements sociaux (objo, associations de consommateurs)... coop de bouffe, jardin à cultiver... etc. Vous le saurez en venant nombreux à partir du mercredi 21 novembre au centre huit à 20h30.

91

Le PSU MASSY organise le vendredi 16 novembre 79 à 21 heures une soirée débat sur le thème : «Trois années de travail municipal pour

tenter de faire émerger des pratiques autogestionnaires dans une «mairie d'union de la gauche». Quel bilan? Quelles perspectives? Cette réunion se situe dans le cadre de la parution d'une SPENDIDOUCE brochure de 66 pages, dont une B.D à épisodes «Honneur à nos élu(e)s, petite romance de banlieue sans importance», brochure rédigée par les élu(e)s autogestionnaires saucé PSU de Massy. On peut d'ailleurs toujours passer commande en adressant un chèque de 15F à Annette Guerin 19 rue Joliot Curie 91 300 Massy.

94

FUSION. L'A.P.S.A.O et l'Association de Sauvegarde de la Nature du Val de Marne et de l'Essonne ont décidé de fusionner et d'agir sous le titre de «Bruit et Environnement» dont le siège est maintenu à Ville-neuve-le-Roi 28, rue Jules Ferry.

95

COCORI...COUAC. Le 11 novembre à Taverny, il y aura un couac dans le concert national des cocorico fêtant l'armistice de 18. Déclarations ronflantes, cérémonies solennelles sur la paix dans le monde servent à cacher la réalité de ce qui a été la plus grande boucherie de tous les temps. Le 11 novembre ne participez pas aux défilés du souvenir, venez à la fête de l'avenir à Taverny. A partir de 15h

Infos

05

CHERCHE A LOUER. Couple avec bébé cherche à louer début décembre sur Vars ou Guillestre appartement ou petite maison, non meublée, même sans électricité mais avec possibilité chauffage, endroit sain. A. Faucher et D. Tuffigo, 29 Clos des Perroquets, 94 500 Champigny sur Marne. Tél : 880 33 55.

29

MAISON POUR TOUS. La M.P.T de Pen Ar Creac'h organise un concert à l'auditorium de musique de Brest le mardi 13 novembre 79 avec le groupe flamand «RUM» Tél : (98) 02 29 75

38

ALORS! CA VIENT?... Il y a trois semaines, j'écrivais que je cherchais des accordéonistes diatoniques débutants, pour progresser plus vite. Ça n'a pas changé! On peut passer, écrire, téléphoner chez : Dominique Combarnous, Mairie de Provezieux 38 120 St Egrève. Tél : 75 71 96.

42

SOIREE CABARET au FJT mardi 27 novembre 79 à 20h30 avec Jean Charles Phébus «l'écolo», auteur-chanteur-compositeur et guitariste... avec montage diapos. 27 rue Chassain de la Plasse Roanne. Pour tous renseignements, écrire au Mouvement Ecologique Roannais D. Fayet Résidence Soleil Levant 48, rue St Romain 42 300 Riorges (par Roanne)

46

A VENDRE partie haute d'un hameau isolé dans le Quercy Blanc (Lot) à 25 Kms de Cahors comprenant : -1 maison = 3 pièces, cave voûtée, possibilité restauration 4ème pièce; -1 grange aménagée = 4 pièces + grand atelier; -1 grange en ruine aménagée = 4 bons murs et 2 appentis; -1,8 hectare de terrain en partie attenant aux maisons. Eau (2 compteurs), électricité (2 compteurs) Soit en un lot de 200.000F., soit en deux lots de 100.000F chacun. Possibilité de visite les 1 et 2 décembre 79. Ecrire à : Bonniu -grolleau-Gouffier-Bagat- 46 800 Montcuq. Ou (et) venir aux dates indiquées.

75

«RAS LE BOI DU SALARIAT, DES PATRONS ET DE L'INTERIM. Une femme de 40 ans en recherche 2 autres (sérieuses) pour envisager équipe de récupération et remise en état des trouvaillés. Ecrire en expliquant comment vous voyez la chose, à : Lilian Hammar, 110 rue de Montreuil 75 011 Paris. Ecrire n'est qu'une première étape, ensuite nous en discuterons de vive voix. Obligation d'habiter Paris, bien sûr!

CENTRE D'ANIMATION DU FORUM DES HALLES: 14h30, du 13 au 24 novembre tous les jours sauf dimanche et lundi. «La lycéenne et Gombrowicz» (spectacle pour adolescents) 18h30 : Du 13 au 24 novembre tous les jours sauf dimanche et lundi, Jean-Claude Monnet (auteur-compositeur-interprète) 20h30 : Du 8 novembre au 1er décembre tous les jours sauf dimanche et lundi, Le théâtre de la Jacquerie et Jean-Pierre Chabrol, «l'it bonhomme l'est pas très mort» Chronique de la paysannerie à travers les âges.

CALENDRIER DU STUART SHERMAN rubrique théâtre. Mer 14, 21H : The tenth spectacle : Portraits of places Jeu 15, 21H : The eleventh spectacle The Erotic Ven 16, 21H : The tenth spectacle : Portraits of places Sam 17, 21H : The eleventh spectacle The Erotic Dim 18, relache. American center 261 Bd Raspail 75014 Paris. Renseignements 354 99 92.

LA TROUPE DES QUATRE CHEMINS présente, à partir du 5 décembre au théâtre Essaiou-Valverde (tél : 278 46 42) deux spectacles sur l'Afrique du Sud et l'Apartheid. à 20h30 : L'île prison à 22h15 : Apartheid

OFFRE COUP DE MAIN A CHEVRIER(e) contre logement pour moi et ma chèvre offole - en Poitou ou Bretagne si possible. J'aiderais avec plaisir ancien stagiaire de Melle-L'aventure continue! Contacter, Annie Le Gue «Ussolière» 79 210 Usseau.

89

TENIR COMPAGNIE A NICOLAS «Qui peut nous dépanner à partir de maintenant jusqu'au 1er décembre en venant à la maison tenir compagnie à Nicolas (22 mois). Cela peut être une fille seule ou avec un enfant. Nous proposons en échange la nourriture, le logement et argent de poche (nous ne pouvons pas faire mieux). C'est urgent. Talbordei-Duplant. Bas de la rue aux vaches, Gurgy, 89250 Seignelay. Tél : 16 (86) 40 68 06.

Papiers

24

K'ANAR. Le n°13 de K'anar, bulletin libertaire de liaison du sud-ouest, vient de paraître, le bulletin est maintenant imprimé à Périgueux, par le collectif autonome périgourdin. Collectif Autonome Périgourdin 10 Bd, Stalingrad, 24 000 Périgueux.

42

OBJECTIONS EN MONDE RURAL. Circulaire bi-mensuelle du groupe objections en monde rural Loire et Rhône Nord. Une quinzaine de pages ronéotées avec : Les nouvelles des luttes antimilitaristes, des informations sur tout ce qui bouge dans la région et tout ce que vous nous transmettez... Et puis... si vous pensez que ça vaut le coup de soutenir ce petit moyen d'information... un minimum de 15F. Boite aux lettres, articles, contacts : Objections en Monde rural la Croix blanche, 42 140 Chazelles/Lyon. Abonnement et tous soutien financier : c/o Gaby Rousset, les combes, 42 140 Chevières.

59

GRAPHITE. Revue Bimensuelle poésie/contes/dessin au trait/gravure Pour abonnés (60F les 10 numéros, 120F les 20). Le numéro 1 sera lancé le 2 décembre à la foire à la poésie du festival international du Lille. Cherche artistes, poètes... Désirant se faire publier via concours de poésie. Ecrire et envoyer manuscrits : Carlos Holguin, 6 rue Camille Dufay, 59152 Anstaing.

76

LE CANARD SAUVAGE n°8 vient de paraître; au sommaire : être cycliste à Rouen, fissures dans le programme nucléaire, pollution par l'amianté... et la suite du dossier sur le solaire en Normandie. 2F l'ex, abonnement 10F. Groupe Ecologique de la Région Rouennaise, 102 rue St-Hilaire 76 000 Rouen.

79

LA MOUCHE n°8 est parue : au sommaire shit et chuchotements, B.D «l'irrésistible ascension de Mr H, la Nouvelle Droite Locale (Niort) «Les Oiseaux dans la tête» ou «Confessions d'un anarchiste... et puis encore au menu Antigym, musique et expression libre... sur les murs de Niort. Le prix est à 3F pour 12 pages, les abonnements de 15F pour 5 numéros ou plus... «La Mouche» BP 221, 79 007 Niort Cédex. Centre Info Niort et Les Deux Sèvres.

PANDA NOUVELLES vient de paraître. Périodique de la fondation suisse WWF de protection de la nature.

FEDERATION ANARCHISTE. Les 1, 2, 3 et 4 novembre la Fédération Anarchiste a tenu son congrès extraordinaire à Antony auquel participaient 200 délégués. Les débats et analyses ont porté essentiellement sur : -La nécessité ressentie par l'organisation d'adapter ses structures à un nouveau dynamisme, et le besoin des militants de confronter leurs analyses afin de mieux développer les propositions anarchistes. -La crise capitaliste, la restructuration patronale et ses effets dans le monde du travail. -La capacité politique des travailleurs à s'organiser selon les principes anarchistes fondés sur l'abolition du salariat, la destruction de l'Etat et la construction d'une société autogestionnaire fédéraliste. -La place et l'intervention des militants anarchistes dans les luttes actuelles : mouvement ouvrier, féminisme, immigration... Le congrès s'est également penché sur l'indépendance et le renforcement des moyens d'expression de la Fédération Anarchiste qui devrait se doter d'ici quelques mois de nouveaux locaux mieux adaptés à ses activités.

Pour conclure, ce congrès se situe dans la lignée directe de celui de Boussy-Saint-Antoine en 1977 : Poursuivre et développer les analyses anarchistes susceptibles de provoquer l'émergence dans les luttes sociales d'un puissant courant anarchiste.

Insurgés

83

INSURGES Constatant l'inefficacité ou l'hypocrisie des initiatives officielles en faveur d'un désescalade dans la militarisation de notre société. 20

Savoyard(es) dans le cadre de la Semaine pour le Désarmement ont renvoyés leurs papiers militaires au ministre de la Défense ce mardi 6 novembre et ce, afin de poser un acte concret et responsable et rompre la complicité du silence.
Refusant notamment :
- l'extension du camp militaire du Larzac sur le dos des paysans
- le scandaleux commerce des armes qui fait de la France le 3^e exportateur d'engins de mort du monde
- la force de frappe nucléaire de des-

truction massive et civile Et se déclarant solidaires de tous les renvoyeurs de Savoie (déjà 86) et d'ailleurs (plus de 2500 personnes en France depuis 1975), et de tous ceux qui se battent concrètement pour le respect de la vie.

Ils tiennent à affirmer que cet acte de désobéissance civile, accompli en pleine connaissance des lois françaises et européennes, ne constitue nullement une démission mais au contraire le moyen de rompre cet engrenage meurtrier (résignation à la fatalité de la guerre et à la militarisation croissante) et, d'affirmer le droit à contrôler démocratiquement les moyens de défense du pays et à envisager un autre système de défense reposant sur des citoyens responsables et des méthodes de non-violence active respectueuse de la vie (pour plus d'informations, nous contacter ou commander par ex. «Armée ou Défense civile non-violente» au C.L.I.C.A.N. BP 253 83853 TOULON)

ASSISES DE L'ECOLOGIE. Le 24 et 25 novembre à : Centre de rencontres internationales de Dijon, 1 boulevard Champollion, 21100 Dijon. Jamais autant qu'aujourd'hui l'ensemble des personnes qui agissent ou s'intéressent à l'écologie n'ont ressentis la nécessité de se rencontrer pour procéder à une recherche profonde d'identité. Afin que tous les courants d'opinion proches de l'écologie puissent s'exprimer, il a été décidé d'organiser les Assises de l'écologie. Ces Assises devront donc débroussailler les différentes aspirations des groupes ou personnes qui se sentent proches de l'écologie. Il s'agira donc d'assises de propositions et de mise au point permettant de réengrainer en quelque sorte la pompe et d'amorcer la mise en place de moyens nouveaux d'expression de la réflexion écologique.

Pour participation, toute réponse doit parvenir le 15 novembre au plus tard à : l'A.P.E.R.A. 4 rue Bodin, 69 001 Lyon.
Si vous êtes perdus : Pernin Philippe, Moulin de la Forge, 21 450 Orret, Baigneux-Les-Juifs. Tél : (16)-(80)-96 50 91

LES Circauds écriture et expression. L'expression orale, graphique, gestuelle... est le fait de tous les enfants et traduit leur élan vital. Mais la société et l'expression sclérose ces facultés et les canalise vers une seule forme d'expression orale et écrite, abstraite et schizophrénique, monopolisée par les Ecrivains et Artistes, avec majuscules. Ce cycle de week-ends s'adresse à tous ceux qui veulent récupérer et développer leurs capacités d'expression. Jean-Pierre Wagué animera cette session, professeur de lettres, formation multiple depuis 1968 (analyse, groupes verbaux, psychodrame, bio-énergie, intégration posturale.) Animateur de groupe. Participe à la coopérative Populaire d'édition de St Jean de Braye, 8-9 décembre 79-19-20 janvier 80, 15-16 mars 80, 27-28 avril 80. Du samedi 14h au dimanche 17h avec travail en soirée. En raison de l'importance du groupe dans le travail proposé, il est souhaitable de s'engager pour la série des 4 week-ends. 260F tout compris. Arrhes 90F. (Le week-end)

SD. Un week-end de Selbst darstellung (SD) est organisé avec le centre de SD de Vincennes les 17 et 18 novembre à partir de 14h le 17. Participation : 300F Arrhes : 100F

DANSE CONTEMPORAINE AUX CIRCAUDS. Apprendre à découvrir à aimer son corps, celui des autres, ne plus en avoir peur, se mettre à l'écoute du geste sans le filtre du langage. Par le mouvement réinventé par chacun, restituer un espace intérieur au rythme d'une poésie quotidienne vers le monde extérieur. Dépouiller le corps-objet pour accéder aux sources d'énergies contenues en soi vers la rencontre des émotions. Avec Dominique Wassart. 24-25-26 novembre. 15-16-17 décembre. 26-27-28 janvier, février. 22-23-24 mars, avril. A partir de 9h le premier jour. Participation : 300F, arrhes : 100F. Inscription : Dominique Wassart, 102 rue Léon Maurice Nordmann, 75013 Paris.

SUR LE TERRAIN



INCROYABLE, LA SEMAINE DERNIÈRE, (GO 286), lors de notre voyage au pays des Répondeuses, nous avons oublié leurs numéros de téléphones, et leur adresse. Et pourtant, des répondeuses sans téléphone... Qu'elles nous pardonnent et vous aussi qui les avez cherché. Oubli réparé : Les Répondeuses 539 80 30, 545 35 35. BP 113, 75 663 Paris Cédex 14

LES RÉPONDEUSES

PERMANENCES

Les «petites teignes audacieuses», groupe femmes de «mineur(e)es en lutte» se réunit tous les mercredi au local du Planning Familial, 94 Bd Masséna, 13ème de 16h à 18h et nous attendons les femmes pour parler de la base d'une plate-forme de coordination des femmes en mouvement.

Le groupe Femmes Libertaires se réunit toujours le mardi soir à 18h30 au 15 rue Gracieuse dans un local qui s'appelle «Cercle Garcia Lorca».

Existe-t-il un groupe femme sur Asnières ?

Contact Florence, 8 rue Robert Dupont, 92 Asnières ou Hélène Leboutet, 63 rue Pierre Joigneaux 92 600 Asnières.

Le Comité Homosexuel de la Banlieue Sud se réunit tous les mardi soir à 20h à la librairie «La Boulangère», 67 rue de Bagnoux à Montrouge - (métro Porte d'Orléans).

Le groupe femme du 11ème ? Comment le contacter et que fait-il ?

Va les voir le samedi de 10h à 17h à «La Salamandre», 9 rue François de Neufchâteau, Tél.: 379 78 47. Métro Voltaire.

Groupe emploi - Groupe avortement contraception de l'hôpital St Antoine...

Y a-t-il des groupes non mixtes dans le 95, j'habite Cergy... et... dans la région de Garches ?

désolée de vous décevoir, nous n'avons pas connaissance de groupes existants, et même, on doit vous avouer que la géographie de la région parisienne n'est pas encore incluse dans l'examen de probation de Répondeuse. On vous promet d'épingler une carte de la région parisienne dans notre local pour vous recycler, mais vous devez nous aider à planter des drapeaux sur toutes les localités. Envoyez-nous vos infos (lieu et heure de permanence), vos rêves et projets - et si une minute de message ne suffit pas - pensez à nous écrire : les Répondeuses, BP 113, 75 663 Paris Cédex 14.

J'aimerais connaître le groupe femmes du 15ème arrondissement, 48 rue de l'Abbé Groult : réunion tous les vendredi à 20 heures et permanence divorce tous les mardi à partir de 17 heures.

STAGES, COURS, COLLOQUES

Jacqueline Sandra, 18 rue de Thoiry, 75 003 Paris débute à partir du 14.11.79 un cours collectif

d'expression vocale chaque mercredi de 20h à 22h. Pour tout renseignement, téléphonez au 328 93 99 le soir après 20h.

Initiation à la menuiserie en une journée le samedi 17 novembre. Initiation à l'électricité en une journée le samedi 10 novembre (NdC. la machine à remonter le temps est livrée en sus) Stage de self-help : initiation à l'auto-examen gynécologique en quatre soirées de 20h à 22h les mardi 6, 13, 20, et 27 novembre. Menuiserie : stage de deuxième degré en 12 séances tous les jeudi soir à partir du 8 novembre. Contactez pour plus de renseignements, les 3F, Formation des Femmes par les Femmes, 91 quai de la Gare, 75 013 Paris. Tél.: 585 74 58.

Week-end de réflexion de l'Association «Dialogue de Femmes» les 17 et 18 novembre : «Impuissance des femmes devant l'action». Téléphonez au 531 56 54.

Les groupes femmes «Maternité-enfants» préparent avec Marie-José Jobert, l'auteur des «Bateleurs du Mal-Joli, ou le mythe de l'accouchement sans douleur» une rencontre avec film et débat, qui aura lieu à la Mutualité le 16 novembre à 20 heures. Celles qui veulent participer à la préparation de cette rencontre peuvent téléphoner à Sophie Weill au 589 91 29

PROPOSITIONS

Avec un groupe d'ami(e)s, nous essayons de remettre en valeur le métier d'écrivain public, il en existe à Nancy, Nantes, peut-être à Paris. Nous aimerions les connaître afin de pouvoir, d'après leur expérience et leurs témoignages consolider notre projet... Et pourquoi ne pas fonder «l'Académie des Nouveaux Ecrivains Publics», dont la première rencontre pourrait se situer le 6 mai 1980 à Nancy. Ecrire à Christine Rocha, 28 rue du Cloître, 02000 Laon.

SPECTACLES EXPOS

Venez voir «La danse qui les accable», 100 photos de femmes sur la Marche des Femmes du 6 octobre, exposées à La Puce à l'Oreille, 19 rue des Rosiers, Paris 4ème. Métro Saint-Paul. Du 30 octobre jusqu'à ... épuisement! (ouvert du mardi au dimanche - fermé(e) le lundi).

Des femmes maghrébines ouvrent un restaurant à Levallois, au 103 rue Edouard Vaillant, métro Pont de Levallois. Spécialités marocaines, grillades. Le restaurant s'appelle Musidora.

DE NOMBREUSES LETTRES nous apportent quotidiennement leur soutien... moral et financier. Pour l'équipe renouvelée qui de semaine en semaine se soude autour de la sortie de cet hebdomadaire, c'est plus qu'un plaisir : c'est la sensation de se mouvoir, malgré tâtonnements et erreurs, dans une ligne nécessaire.

Notre imprimeur lui aussi nous soutient : il ne nous réclame qu'avec beaucoup de délicatesse et sans trop nous presser, les quinze briques que nous restons lui devoir. Tiendra-t-il longtemps ? ...tous nos fournisseurs n'ont pas sa patience. Vos abonnements, vos dons, vos efforts pour faire connaître La Gueule Ouverte demeurent indispensables, urgents? pour nous tirer de ce genre de pénible situation.



Abonnement

Un an (52 n°) : 200 à 300F selon vos revenus.

Six mois (26 n°) : 100 à 150F selon vos revenus.

Trois mois (13 n°) : 50F

Tarifs «étrangers», sur demande.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre des Editions Patatras, Bourg de Saint Laurent en Brionnais, 71 800 La Clayette.

Nom, prénom

Adresse

Ville

Code postal

souscris un abonnement de mois et verse la somme de F.

COURRIER

ENTRE SOEURS

Depuis deux mois, je suis l'évolution de vos problèmes financiers, repoussant chaque semaine l'abonnement à un numéro convaincant. Le numéro 284 l'était, mais le 285 de cette semaine retombe dans le médiocre. Pourquoi ?

Alors qu'il existe tant de super sujets à traiter dans le cadre écolo en plus des centrales, des nanas (un peu trop envahissantes dans vos numéros). Trop de bouche-trous dans le genre : « Une Parisienne en Seine-et-Marne », la page de rock !!!

Positif par contre la page 2 (surtout Arthur), les couvertures genre numéro 284 (plus que 285 ne voulant rien dire !), le Courrier - Sur le Terrain - Appels d'aide aux insoumis - les Répondeuses. Tout ce qui est contacts, échanges est très bon. Mais les dossiers... Bof ! à part le 284 tout bon (encore lui)

- A quand l'histoire du Larzac

- Les Indiens d'Amérique du Nord : mœurs, cultures, poèmes qui placent, leur défense de l'environnement où nous avons tout à apprendre, leurs luttes actuelles

- A quand le reportage photo sur les réalisations concrètes techniques douces de la communauté de l'Arche. Qui sont-ils ? Que fait Lanza Del Vasto ?

- Qui étaient Gandhi, Luther King ? Lecoq ? Qui sont Cesar Chavez ? Joan Baez ? Jane Fonda ? Qui est Jean Fabre ?

- Que sont réellement Terre des Hommes - Les Amis de la Terre - La Vie Claire - I.R.G. ?

- Qui est végétarien ? macrobien ? Pourquoi ? Comment ?

- Qui a dit : « La guerre prendra fin lorsque l'objectif de conscience jouira du même prestige qu'à ce jour le guerrier » et pourquoi l'a-t-on assassiné lui aussi ? un utopiste ? un pacifiste bête ?

- Qui fournit les armes au Cambodge ? ? Où sont les opposants ? les manifs ?

- Quelle arme secrète fabrique Thomson à la M.A.R.C à Tulle (19 000) ? Pour quel pays ?

- Qu'est-ce que la bombe à flechettes ?

- Où se font les essais de telles armes ?

- etc...

SVP, cessez de vous masquer l'esprit d'analyses mercantiles. Un peu plus de reportages sur le terrain des luttes. Et beaucoup qui s'ennuient attendraient indéfiniment le vendredi pour vous lire. Merde ! Il ne reste que vous ! Secouons-nous les uns les autres avant qu'on ne nous secoue

Un lecteur assidu

Veuillez trouver ci-joint un tout petit tas de sous bien oui, on est un peu à plat en ce moment. On trouve que vous avez fait de sacrés progrès. Ouiche ! ÇA REDEVIENT TRÈS CHOUETTE DE VOUS LIRE CHAQUE SEMAINE : Ah, oui ! je voulais vous demander : qu'est-ce qu'on peut faire quand on est une fââme et qu'on a pas de papiers militaires à renvoyer ? Y'a vraiment pas moyen de montrer qu'on n'est pas d'accord ? qu'on ne veut pas de leur œuvre de mort aux grands Cochons qui nous gouvernent ? Dites-moi, hein ? Ça me ferait du bien, de savoir, de pouvoir faire quelque chose, plutôt que de toujours dire.

Vétonick

Dans le 18ème arrondissement, entre Barbès et Montmartre, au 9 rue Poulet très exactement, il y a un immeuble qui sur 6 niveaux attend que vous le remplissiez de troupes de théâtre, de bands musicaux et de tout ce que vous voulez, pour venir y rejoindre une imprimerie très discrète, un graveur, des théâtres, des peintres, des musiciens, les enfants d'une grèche et un journal très sympas. L'immeuble a été divisé en 110 parts et ils en reste 50 à prendre pour un prix... très abordable. Faites vite si vous voulez être des nôtres et téléphonez aux numéros suivants :
239 40 69
805 77 77 le soir
251 70 30 la journée.

Le C.H.A.-Halles, collectif homosexuel mixte des quatre premiers arrondissements, organise au centre de Paris durant la dernière semaine de décembre, avec le concours de divers groupements culturels et artistiques et le soutien actif de différentes associations et personnalités, un « Festival d'Expressions Homosexuelles » et un « Hommage à Jean-Louis Bory ». Ce festival ouvert à tous et à toutes dans le respect de l'originalité des diverses créations, vise à présenter au cœur de Paris un aperçu de la variété et de la richesse des sensibilités homosexuelles.

Les activités déjà programmées comprennent :

- Du cinéma : 90 séances de films longs et courts métrages ; des classiques, des inédits, des débats avec les réalisateurs.

- Du théâtre : « Les Bonnes » de Jean Genet, « Une Saison en Enfer » d'Arthur Rimbaud, « En Vol » de Kate Millet présenté par Lilith-Folies.

- De la musique : autour d'un colloque sur « l'ambiguïté dans l'opéra » et sur « Appilon et Hyacinthe » opéra homosexuel de W.A. Mozart dont la création est prévue pour avril 1980. Un quator de Mozart sera interprété à cette occasion.

- Du Cabaret Théâtre : poésie, expression corporelle, mime, chansons...

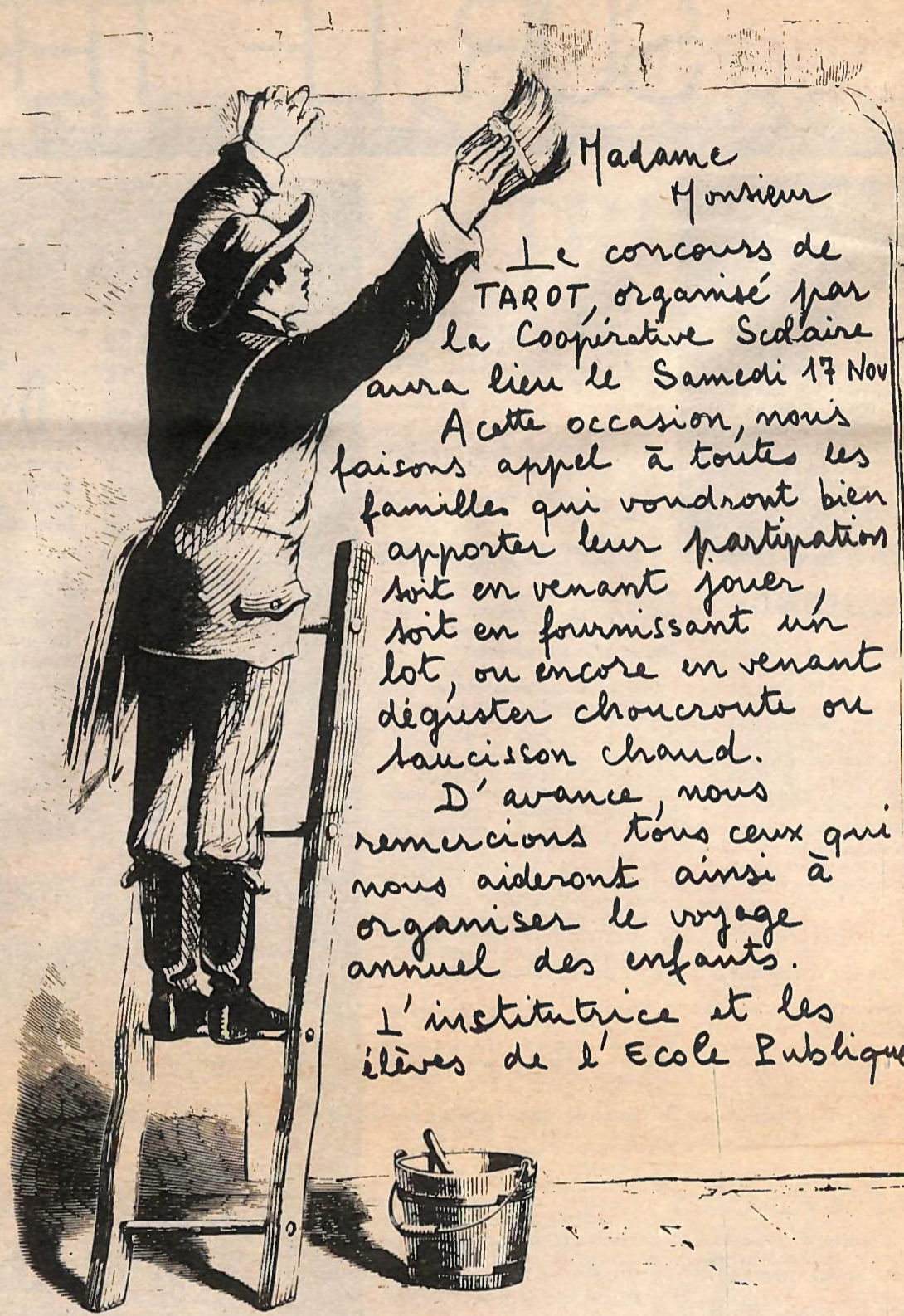
- Un grand gala de variétés.

- Une nuit gay de la Saint-Sylvestre.

- Une galerie d'art : exposition-vente d'œuvres originales de 25 artistes contemporains - peintures, dessins, photographies, maquettes, affiches...

- Un hommage à Jean-Louis Bory : exposition, livres, video, débat...

Pendant toute la durée du festival, on pourra se retrouver dans un espace-Animation autour du bar, du service d'accueil et d'une table d'édition et de presse.



Madame
Monsieur

Le concours de TAROT, organisé par la Coopérative Solaire aura lieu le Samedi 17 Nov

A cette occasion, nous faisons appel à toutes les familles qui voudront bien apporter leur participation soit en venant jouer, soit en fournissant un lot, ou encore en venant déguster choucroute ou saucisson chaud.

D'avance, nous remercions tous ceux qui nous aideront ainsi à organiser le voyage annuel des enfants.

L'institutrice et les élèves de l'Ecole Publique

Le Festival d'expression homosexuelle ne bénéficie d'aucune subvention. Sa préparation matérielle et financière est entièrement à la charge du CHA-HALLES, association sans but lucratif. Votre aide financière, si minime soit-elle, contribuera à sa parfaite organisation et à son succès. Dès à présent vous pouvez souscrire un abonnement de participation ou de soutien. La CARTE DU FESTIVAL vous donnera droit à d'importantes réductions sur les différents spectacles, au libre accès au Club CHA-HALLES et à l'hommage à Jean-Louis Bory, à la gratuité de la plaquette programme du F.E.H. et de la brochure Jean-Louis Bory.

à découper et à retourner à CHA-HALLES FESTIVAL, 325, rue St-Martin, 75003 Paris.

Envoyez-moi d'urgence et gaiement une CARTE FESTIVAL NOM, Prénom

Adresse

Abonnement simple : 50 F Abonnement de soutien : 100 F
Chèque postal ou bancaire. Ordre : CHA-HALLES FESTIVAL.

ORDONNANCE

(Fatigué pour cause de déménagement)

Moules : Au Centre Culturel de la communauté française de Belgique, vous verrez une rétrospective du cinéma belge d'expression française qui risque d'être pas mal. Le 14 et le 22, la **Fille de Delip** de A. Machin, le 15 et le 23, du même, **Maudite soit la guerre**, que les antimilitaristes ne rateront pas. Le 16, **Portrait de l'Amiral**. Le 17, **Au Pays du Scalp**, tourné en 1930 aux sources de l'Amazone. Il y en a d'autres, mais j'ai la flemme. Au fait, M. Truc, spécialiste du cinéma belge, me signale que A. Machin est le vrai nom de A. Machin.

Pétard : Vous n'avez plus que trois jours jusqu'au 16 pour faire une descente (n'oubliez pas votre gilet pare-balles) au Théâtre Oblique, 76 rue de la Roquette, 75011 Paris, (tél.: 355 02 94) pour les dernières représentations de **l'Ennemi public numéro Un**, pièce consacrée à la saga de feu Jacques Mesrine autour de la question des prisons et de la répression. Ce montage, avec les QHS en toile de fond, prend depuis l'assassinat de son modèle, une importance capitale. Vous vous en doutez. Au fait, le Théâtre Oblique n'aurait-il pas monté ce guet-apens juste pour se faire de la pub.

Zinzin : Jusqu'à la fin de la semaine, les amateurs de cin-

glés passeront sûrement une agréable soirée au Théâtre Marie Stuart (4 rue Marie Stuart, 75002 Paris, tél.: 508 17 80) où le metteur en scène a monté les principaux thèmes de Ronald Laing, **Est-ce que tu m'aimes ?** sur la famille, le couple et la folie, ces fléaux des temps modernes. Parce que je suis très gentil, je vous rappelle que les livres de Laing sont publiés chez Stock. Buchez-les, ça vous servira quand vous préparerez le concours d'entrée à l'asile qui est juste en face de chez vous (non, ça, c'est le commissariat !).

Bernard Blanc

Il ne faut jamais oublier, n'est-ce pas, que le rock'n roll, même perdu dans les labyrinthes du show-biz est la musique sociale par excellence. **Low Budget** est un beau disque, dont toutes les chansons restent longtemps dans la tête. C'est d'autant mieux que les Kinks regardent leur pays s'écrouler avec une certaine satisfaction ironique, **Petit Budget, misère, Je flippe, Je flippe**, autour de leit-motifs que sert une musique efficace. Voilà qui est plutôt rassurant au moment où la presse vous rabat les oreilles avec le «Novo-rock», la «musique des années 80» obsédée de lasers et de néons. Écoutable, oui, mais d'une idéologie tellement suspecte ! Les Kinks, au contraire, c'est la tradition critique d'un rock qui s'occupe du réel et qui regarde notre misère.

LES MURS ONT DES OREILLES

Cette semaine, vous écouterez avec délices le nouveau 33 tours des Kinks **Low Budget** (Arista, 2C068, 63089, Dist. Pathé-Marconi) et vous essaieriez d'assister à l'un de leurs deux concerts exceptionnels, le 18 au Palais des Grottes de Cambrai et le 19 à Paris (Pavillon). Bien sûr, il vous faudra à l'occasion ressortir vos antiques fringues, car tout cela ne vous rajeunit pas. Décidément, la nostalgie des années 60 se porte bien. C'est vrai que les ministres se suicidaient moins facilement à ces moments-là. Les Kinks font d'ailleurs de petits clin d'œil, pas sur Boulin, tout le monde s'en fout, mais sur la crise et la solidarité qu'elle entraîne forcément chez les pauvres, tradition critique d'un rock qui s'occupe du réel et qui regarde notre misère.

Comme Bernard Lavilliers, sorti au début de l'été, **Pouvoirs** (Barclay, 96013) n'en conserve pas moins tout son actualité. Comment pourrait-il en être autrement ? Lavilliers met son énorme talent (quand il ne se prend pas pour Ferré) au service d'une cause pas facile, celle de tous les opprimés par les «vautours» des multinationales, ces «éboueurs du désert». Il est très en colère ; son passé de vrai prolo lui permet d'aller, sans ambiguïté jusqu'au bout de ses haines. Outre la dénonciation précise de nos fléaux quotidiens («attention, tous les dangereux pessimistes seront soignés dans nos cliniques...»), il cerne la question de **pouvoir**, central à nos sociétés. Ça, c'est plutôt rare. On compte sur les doigts de la main d'un irradié les chansons sur les multinationales.

Lavilliers écoute beaucoup de musique et nous offre des échantillons de tout. **Pouvoirs** c'est un fourre-tout pas facile d'accès, contrairement au concert de la «Bête», où l'on marche à tous les coups tête baissée. Il faut voir ce rouleau compresseur au moins une fois dans sa vie.

Tiens, justement, quelle coïncidence, Lavilliers chante le 14 à Orléans, le 15 au Mans, le 16 à St Laurent sur Sèvres, le 20 à Rouen, le 23 à Melun. Vous habitez bien à côté d'un de ces bleds ? Allons, qu'est-ce que vous attendez ? Son prochain album ? Vous avez raison, ça s'appellera **Du monde entier**, ça sortira en février prochain, avec beaucoup de salsa. Mais que fait donc l'Honneur de la Police.

SÉLECTION CONCERT

Pierre Moerlen's Gong (avec son nouveau disque, **Time is the key**, Pathé-Marconi), le 15 à Uckange (Centre de loisirs), le 16 à Dijon (idem), le 17 à Besançon (Lux), le 19 à Marseille (salle du Merlan) et surtout du 14 au 19, Nino Ferrer à Paris (Campagne Première) avec son magnifique **Blanat** (Free Bird).

Bernard Blanc



ROBB

« LA DOULEUR EMBELLIT

GROSSESSES, ACCOUCHEMENTS, ATTENTION, SILENCE!

DIFFICILE DE PARLER de sa « grossesse » (un mot pas joli d'ailleurs) : un sentiment très particulier envahit. Le sentiment que ce qu'on a à dire ne concerne que soi. Que l'expérience est si privée, si personnelle, qu'il n'y a rien à en tirer d'un point de vue collectif. C'est tellement le règne de « tu l'as voulu, tu l'as eu », on entend tellement par avance la manière dont on va vous renvoyer votre vécu en boomerang, annulé par une expérience contraire, ou simplement nié. La double journée de travail, la fonction du travail ménager, la vie en couple même offrent un espace de maîtrise collective des contradictions subjectives, des moyens d'avancer en pratique et en conscience.

La grossesse, l'accouchement, les premières relations avec un petit enfant sont questions si brûlantes, me semble-t-il, qu'il en va tout autrement. Alors qu'il y a justement urgence, si nous voulons un jour dépasser cet éternel balancement si épuisant entre résignation et révolte, entre pratique théorique collective et démerde individuelle, entre nos pulsions de fuite hors des contraintes de nos vies de femme et le désir de les vivre.

Ce n'est pas facile : la chape sociale est si lourde sur la maternité, que nous en sommes toutes écrasées, rejet ou désir, mais en tout cas violence. Violence de ce premier débat sur l'accouchement qui eut lieu lors de la semaine d'Histoires d'Elles. C'est justement pour cela qu'il faut continuer, je suis certaine que nous touchons là la pierre angulaire de ce qui peut nous opposer les unes aux autres, ou au contraire, profondément, nous unir.

Quand j'étais enceinte, je cherchais sans cesse dans les livres. Je cherchais des repères pour comprendre ce qui m'arrivait. Pour me convaincre que tout allait bien, pour étouffer ma peur. Peut-être avec, déjà, cette sorte de culpabilité qui doit enrichir tant d'éditeurs de livres du genre : « Comment élever-comprendre-ne pas perturber-et tout ça... votre enfant »

Totalement paumée. Même si tout se passait « bien »... Je ne savais pas si je pouvais marcher des heures, et les escaliers, ce n'est pas dangereux ? Et les cigarettes ? Vraiment ? C'est vrai que si je suis angoissée, ça aurait des conséquences ? Mais je le suis, alors ?

Un jour, j'ai vu des petits points rouges sur mon avant-bras. C'est dangereux ? C'est quoi ? Peur pour le futur bébé, peur pour moi. Et ridicule d'avoir peur...

Un jour dans une pharmacie, je me suis fait réprimandée pour un médicament que j'avais pris sans vérifier s'il était contre-indiqué...
- Mais que puis-je faire », ai-je demandé à la dame...
- « Rien, tant pis pour vous ». Il ne s'est rien passé. Je l'ai haïe, et j'ai pleuré. De ces petites histoires, il doit y en avoir des millions à raconter, symptômes de l'isolement, de la peur, de l'ignorance qui nous accompagnent, femmes soi-disant libres des années 80, quand nous portons un enfant, quand il va falloir accoucher.

Et que trouve-t-on dans les livres ?

Des normes qui redoublent l'absence de confiance en soi : des sermons, de la morale, ancienne ou nouvelle, des conseils pour petite fille.

Un exemple, pour rire : « Il est très important de rester belle (...) C'est une attention pour le mari, une politesse pour l'entourage... Les « Il faut », les « vous devez » se retrouvent dans tous les livres, à quasiment chaque ligne. Le malheur, c'est qu'ils sont contradictoires d'un manuel à l'autre, malgré quelques constantes : le ton paternel et légèrement bêtifiant, et surtout cette injonction : « N'écoutez pas les femmes de votre entourage ».

Femmes = ragots, superstitions, et bavardages... N'écoutez que le médecin. Sauf que cela signifie solitude, solitude et dépendance. Une dépendance accrue quand on apprend ce qu'enceinte, on est devenue :
« Au moment où elle entre au service de l'espèce, toute femme y arrive avec un certain degré de faiblesse, de tendances agressives rancunières, de sentiment de culpabilité et de besoin d'auto-punition

mécanismes de mise en état de dépendance et infantilisation qui rendent si difficile de vivre grossesse, accouchement et maternité en sachant ce qu'on affronte, en sachant ce qu'on désire, en femme adulte ou libre, comme on veut. Et à cela les réactions sont violentes. C'est ce que m'a expliqué Marie-José Jaubert :

« Les réactions sont viscérales, mais quasi toutes vont dans le sens du silence. Il y a ceux qui me reprochent, en attaquant l'A.S.D., de faire un « sale boulot », de vouloir empêcher le déconditionnement qui en est la base. En effet le principe c'est, entre autre : si la femme aborde son accouchement débarrassée de la croyance ancestrale en la souffrance, elle sera en mesure de surmonter sans souffrir, en maîtrisant son corps, l'épreuve de l'accouchement. »

des heures, souffrant comme des perdues, et n'osant rien réclamer, rien revendiquer, convaincues que c'est de leur faute. Combien de femmes prises de panique, justement parce qu'on leur a dit qu'elles ne souffriraient pas, alors que la douleur se fait insupportable ? Combien qui n'ont pas su qu'elles pouvaient choisir l'anesthésie, combien qui subissent une césarienne après de longues heures d'inutile travail ?

Alors oui, il est utile de revenir sur l'histoire stalinienne de l'ASD, et aussi sur les fondements idéologiques qui sous-tendent la méthode Leboyer : (tout pour l'enfant, la femme passe après...)

Et il ne s'agit pas du procès d'une méthode : Marie-José Jaubert s'en explique fort bien :

« La préparation à l'accouchement sans douleur est une mystification au sujet de la douleur, mais elle a cet avantage d'avoir pour la première fois appris à la femme à connaître son propre corps. La naissance sans violence oublie la femme et sa douleur, mais elle a redonné à l'enfant le calme et la douceur des premiers instants. La technologie moderne rend la pratique obstétricale froide et inhumaine, mais elle assure la sauvegarde et la survie des cas difficiles. Aux Etats-Unis les femmes dénoncent les anesthésies systématiquement utilisées, le plus souvent sans qu'on soit avertie au préalable. Et ici on se bat pour avoir le droit de ne pas subir des souffrances intolérables... »

N'est-ce pas à nous de parler ?

Donc la question n'est pas là où l'on voudrait qu'elle soit... La question c'est de savoir si les femmes ont aujourd'hui les moyens de choisir :

« Ne plus se taire ni s'incliner devant le discours péremptoire des hommes, de la médecine, des pouvoirs. Ne pas accepter ce qui est présenté comme fatalité, inéluctable, biologique, mais apprendre individuellement ou en petits groupes à connaître son corps, à savoir comment répondre à ses demandes, et en particulier comment faire face à la douleur (...) En fait, lutter pour une véritable autonomie des individus. Et pour l'instant, tout concourt à empêcher les femmes d'acquiescer et cette connaissance et cette autonomie. » (Les bateleurs du mal-joli)

Car les impératifs natalistes, les illusions naturalistes, les utopies scientistes existent toujours. Et toujours au prix du silence des femmes.

Acceptons qu'il n'y ait pas de recette. Mais il est grand temps de commencer non à nous passer mais à nous servir de la médecine, et de ses progrès. Grand temps de se sentir le droit de penser et de dire.

Geneviève Brisac

PS. Une réunion débat sur ces questions aura lieu ce vendredi 16 novembre à l'initiative de Marie-José Jaubert ; avec des femmes, des médecins, des sages-femmes et nous qui y réfléchissons...
A la Mutualité de 20h à 24h.

Notes : « Les bateleurs du Mal-Joli » Editions Balland
A.S.D. Accouchement sans douleur rebaptisé aujourd'hui « accouchement sans crainte » ou « prophylactique » mais resté A.S.D..
Anesthésie péridurale : anesthésie locale du bassin.



masochiste)... (Hélène Deutsch).

La « femme infantile » sera « caractérisée par un manque typique de sérieux et de dignité ». La femme intellectuelle « incapable de vivre l'énorme enrichissement que comporte la grossesse ». Sans compter la « tendance bovine » qui, selon de bons auteurs, prend « possession de leur personnalité et de leur esprit ». Bref, ayez confiance en vous, toutes les passives, les bovines, les infantiles, les « en pleine régression » et autres « coquettes capricieuses »... Si vous n'appelez pas ça du défoulement misogyne...

Et c'est dans cet environnement, qui n'est que le symptôme des comportements d'une société, qu'il faut vivre sa grossesse, et se préparer à accoucher... Jamais je n'ai eu autant envie de rencontrer d'autres femmes vivant la même situation que moi, j'avais envie de maîtriser ce qui m'arrivait et j'étais infantilisée complètement.

Alors le livre de Marie-José Jaubert « Les bateleurs du mal-joli », m'apparaît comme une bouffée d'air frais dans ce contexte étouffant. J'y ai trouvé une analyse des comportements sociaux et masculins vis à vis de la femme enceinte. Une analyse des

Il y a celles qui me disent : « pour moi, ça a très bien marché, alors pourquoi vous critiquez ? » Et à l'inverse, celles qui disent « tout le monde sait que l'accouchement sans douleur, ça n'existe pas, vous enfoncez des portes ouvertes ». Bref, toutes les raisons débouchent sur le consensus du silence.

Tout de suite la polarisation s'opère : Il s'agit d'un combat, pas pour les femmes mais pour ou contre l'ASD, pour ou contre l'anesthésie péridurale*, pour ou contre la naissance sans violence diffusée par Leboyer. Un accueil qui ne facilite pas, c'est le moins qu'on puisse dire, la mise en commun de l'expérience, l'ouverture réelle d'une réflexion réappropriée par les femmes.

Attention, Hôpital

Dans combien de cliniques, combien d'hôpitaux (où l'on prépare les femmes à l'ASD, où on leur dit, encore aujourd'hui, que si elles se donnent du mal et apprennent à bien respirer et se relaxer, tout ira bien), voit-on les mêmes rester seules des heures et